

” Claimarais aux temps anciens ”

par
Roger JAMIN
prêtre originaire de Musson
et
Maurice MULLER
curé d'Aubange

1974



ROGER TAMIN

ET MAURICE MULLER

"L'INDO-CHINOIS"

AUX TEMPS

"ANTIENS"

1974

AVANT-PROPOS

=====

Rien n'est plus émouvant que l'impression créée par le rappel des choses du passé.

C'est une joie pour nous de pouvoir présenter aux Aubangeois d'origine et de coeur, un nouveau travail sur Claimarais.

L'histoire de Claimarais a été écrite une première fois, en 1972, par Roger Jamin, de Musson.

La seconde édition a été revue et corrigée suivant les textes d'archives que François de Mathelin de Papigny a bien voulu nous communiquer après la lecture de la première édition.

Nous l'en remercions vivement.

D'autre part, des précisions ont été apportées par les illustrations, cartes et croquis dessinés par Albert Bechet, Moulin du Chiers à Wolkrange.

Sans ces illustrations, le texte de cette étude n'aurait pas présenté l'attrait qu'il offre au lecteur gâté par les images d'aujourd'hui.

Les nombreuses précisions qui ont été apportées à cette seconde édition montrent suffisamment la riche diversité de cette seigneurie.

Aujourd'hui, nous écrivons "Claimarais" et non plus "Clémarais" comme le faisait Roger Jamin dans sa première édition.

Le lecteur devinera que l'accent est mis sur les claies en osier qui entouraient ces marais : c'est ce que révèlent les nouveaux textes apportés en complément de la première édition.

Nous dédions ce travail à Monseigneur Robert-Joseph Mathen, nouvel évêque de Namur.

Il est né à Claimarais, il y a vécu les années de son enfance et de sa jeunesse.

Il a aimé ce coin de la Lorraine belge, autrefois ducale, aujourd'hui royale.

Monseigneur Mathen avait manifesté beaucoup d'intérêt à la première édition qui fut un jalon précieux dans l'étude de cette importante seigneurie.

Puisse-t-il trouver la même joie à la lecture de cette seconde édition.

L'administration communale d'Aubange a eu la gentillesse de recevoir, dans son domaine communal, le nouvel évêque, le jour de l'Ascension, à l'occasion de la messe des prémices épiscopales à Aubange.

Ce fut un geste de délicate attention.

En faisant paraître cette seconde édition sur l'histoire de Claimarais, nous pensons également à tous ceux qui profiteront de l'hospitalité du "Clémarais".

Puisse ce lieu de rencontres dans un site enchanteur favoriser des échanges de paix.

Nous pensons encore aux échanges culturels que les jeunes de "Renc-art" vont favoriser.

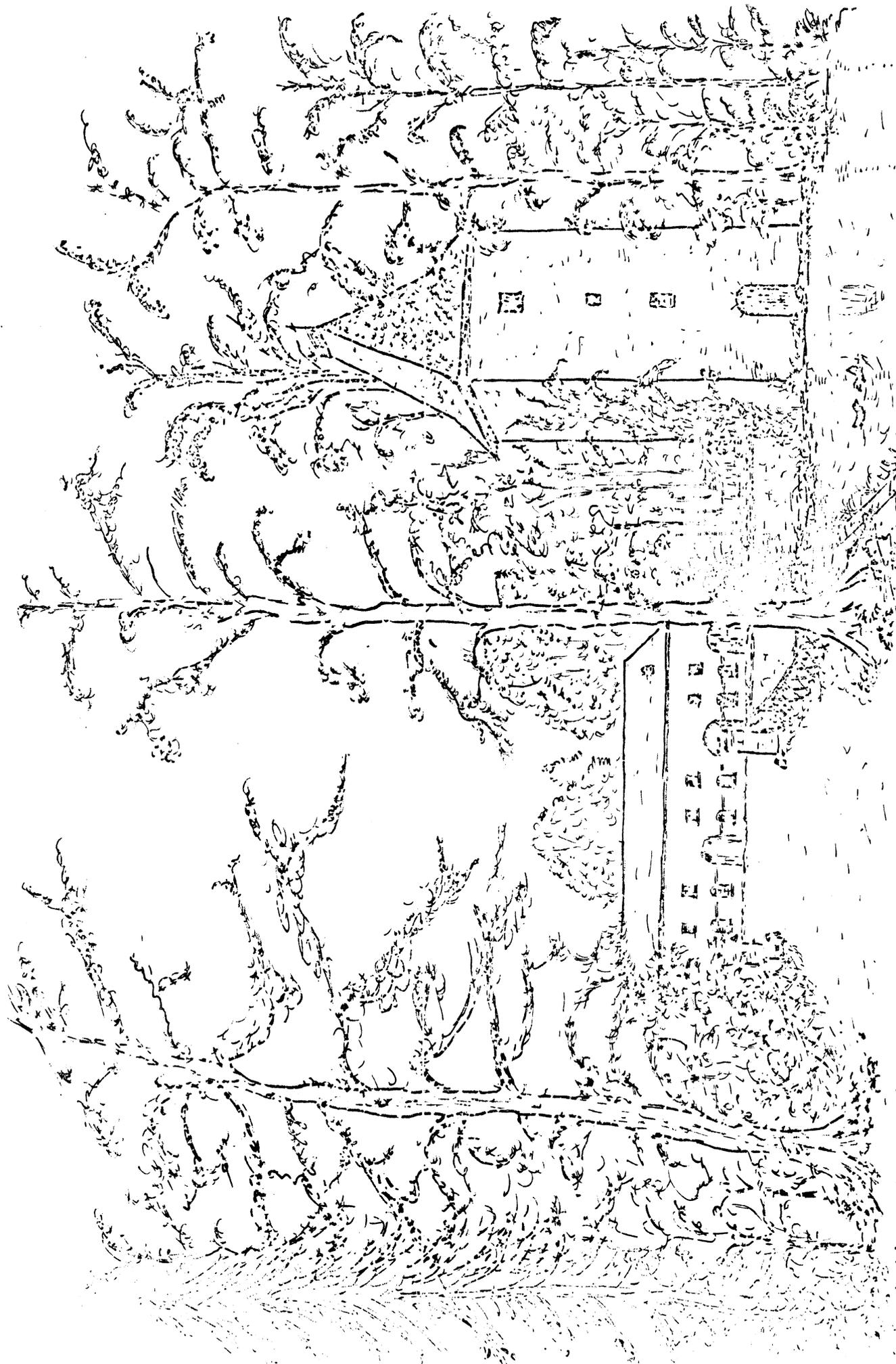
Claimarais va retrouver ainsi une vocation culturelle, déjà ébauchée aux temps anciens.

Puisse "Clémarais" être un havre de détente pour la joie des grands et des petits, loin du bruit et des fumées.

Ainsi, cette vieille bâtisse dans son écrin de verdure, redeviendra vivante, tout en étant ouverte à tous.

Tel était le souhait émis par Monseigneur Mathen dans sa première édition.

M. Muller,
curé d'Aubange.



A l'avant-plan, à droite, la très vieille tour dite "Aux effraies" datant de 1418 et la petite "pépère" ou "eau-dite" "des néphars".
A l'arrière-plan, les Communs vers 1830. - Fours à pains, cave, vignes, harbre, froids et perises pour le Château de 1839 - se trouve immédiatement sur la gauche.

C H A P I T R E I

=====

LES ORIGINES

A. Le nom et le lieu.

Claimarais, s'il faut en croire son étymologie, dériverait d'après Delafontaine, des mots celtiques "clé" qui signifie "cache" et "mara" qui se traduit par "marécage".

Cela laisse supposer qu'à l'origine ce n'était pas une terre idyllique puisqu'on doit la décrire comme un terrain marécageux, mouvant, mais gazonné de façon à en cacher les fondrières.

Il est aussi possible d'y découvrir d'autres significations et de voir dans le "clèmesch" allemand un composé de "clai" et de "meresch" qui exprime tout simplement un parc, établi sur un endroit marécageux, selon l'ancienne coutume qui était d'entourer les prairies de claiés en osier.

Au cours des siècles, le nom lui-même a subi des transformations car au cours du Moyen-Âge, il évolue progressivement du Clairmaray au Clèmesch allemand pour adopter vers 1780, l'orthographe de Clairmarais et finalement le nom moderne de Claimarais.

Dès 1299, le nom de Claimarais est connu officiellement car un acte daté de cette époque mentionne Francke, sire de Clairmaray, fils de feu Naimery d'Aubange. (1)

Cet acte est aussi l'occasion d'une description sommaire de la propriété :

on y cite ses parties boisées, les jardins entourés de haies, les vergers plantés d'arbres fruitiers et les fossés.

Une référence aux habitations laisse déjà entrevoir l'importance future de la seigneurie de Claimarais. (2)

B. La seigneurie.

C'est à partir des seigneurs d'Autel que Claimarais va connaître la gloire et se distinguer en tant que seigneurie indépendante comme un fief noble jouissant d'une juridiction foncière.

(1) Tandel - Com. Lux. II p.437

(2) A.G.L. : Fonds F.V.W. Sect. Localités Liasse XI

Le 15 mars 1328, Edouard, comte de Bar, reconnaît qu'Huart I d'Autel a repris de lui en hommage-lige, son alleu qu'il avait à Aubange, au ban et au finage. (1)

Le souvenir de ces puissants seigneurs Luxembourgeois s'est perpétué jusqu'à nos jours par l'appellation "Auf dem Elter" qui désigne les anciennes terres de la famille d'Autel.

Mais il est vraisemblable que c'est à partir du mariage d'Aleyde d'Autel, fille de Huart I, avec Rénal de Mercy, avant 1373, que date la construction du château et la prospérité de la Seigneurie de Claimarais.

Les seigneurs du Moyen-âge recherchant dans leurs unions des alliances puissantes, il ne faut pas s'étonner que la fille du Sénéchal du Luxembourg épouse le fils d'un potentat barrois.

La famille de Mercy était, en effet, une des plus en vue de la noblesse barroise. Elle tirait son nom d'un château qui s'élevait en face de Bazcilles et de Ville-au-Montois et situé à environ 14 km. en ligne droite de Longwy.

Dans le Barrois septentrional, la baronnie de Mercy qui comprenait la localité de Joppécourt ainsi que les cinq villes (Mercy-le-Haut, Mercy-le-Bas, Boudrezy, Higny et Xivry-le-Franc), était une des principales seigneuries de la région.

Cette famille qui portait comme armes : "d'or à la croix d'azur" et qui avait pour devise : "Tout droict", s'illustra surtout dans le métier des armes.

C'est elle qui donne naissance à la lignée des seigneurs de Claimarais qui vont résider durant environ trois siècles au château.

Le 29 novembre 1422 est cité officiellement le nom de Jean de Mercy, seigneur de Claimarais. (2)

C. Le château.

Le XIVème siècle est une période troublée : les divers épisodes de la guerre de Cent ans, la rivalité qui oppose les comtes de Bar à ceux de Luxembourg incitent Robert I de Bar à élever, en 1365, des remparts autour de la ville de Longwy.

On peut dès lors se demander si le château-fort de Claimarais ne constitue pas une défense avancée de la ville.

(1) Tandel Com. Lux. II p.437

(2) Publ. Lux. Wurth-Paquet Arch. Clervaux n° 791

Les de Mercy, fidèles vassaux des comtes de Bar, ont d'ailleurs à toutes les générations, leur nom et leur sort liés à celui de Longwy.

De plus, Claimarais est une seigneurie frontière et est en quelque sorte une fenêtre ouverte sur le Luxembourg.

Il est certain que c'est vers cette époque que le château de Claimarais devient le berceau de la célèbre lignée des sires de Mercy.

Qu'était le château ?

Il reste trop peu de vestiges que pour en donner une description exacte. Cependant, en se basant sur les fondations, on peut le décrire comme une bâtisse massive, longue de 70m. et large de 40.

Château-fort de plaine, il était entouré de fossés et relié aux deux tours de garde par un passage muré, long d'environ 60m.

En forme de fer à cheval, tous les divers quartiers s'ouvraient sur une cour intérieure.

A chaque coin s'élevait une tour de vigie.

Elles étaient reliées entre elles par un chemin de ronde protégé par des créneaux.

Il possédait sa chapelle castrale, dédiée à Saint-Georges. (1)

Vestige de ce passé, seule une tour de garde reste debout. (2)

Il semble cependant que les chevaliers de Mathelin, héritiers de Claimarais, aient voulu perpétuer le souvenir du château-fort en faisant reproduire sur le château de Messancy, un bas-relief, représentant un Saint-Georges terrassant le dragon avec, se profilant dans le fond, l'esquisse d'un château-fort de plaine.

(1) Archives paroissiales d'Aubange : "Cartulaire 1663".

(2) Voir Annexe 3 -Plans - p.44 et suivantes.

C H A P I T R E I I

=====

LA LIGNEE DES DE MERCY

A. CLAIMARAIS ET LES DE MERCY

A partir de Rénal de Mercy et d'Aleyde d'Autel, les seigneurs de Claimarais vont réaliser de grandes alliances et accroître leur influence et leurs biens.

Si parmi les descendants directs de Rénal, Jean est cité comme seigneur de Claimarais et Collard comme un homme de guerre redoutable, c'est cependant le fils d'Huart, Collart le Jeune qui recueille l'héritage paternel.

En 1441, Collart le Jeune est cité comme étant l'époux de Caroline de Hondelange. (1)

C'est de Collart le Jeune que descend Roger, qui va illustrer la famille par ses exploits militaires et mériter le surnom de "Valeureux".

En 1477, Roger de Mercy est nommé par René II de Lorraine et de Bar, capitaine et prévôt de Longwy, vraisemblablement en récompense des combats qu'il mena aux côtés du prince contre Charles de Téméraire.

Ce poste en fait un des personnages de premier plan.

De lui, en effet, dépendait la sécurité militaire de Longwy ainsi que l'administration civile et l'exercice de la justice.

On peut dès lors facilement admettre que la route qui relie Aubange à Longwy ait été à ce moment, sinon construite, tout au moins améliorée, afin de permettre au seigneur de Claimarais d'accéder facilement au siège de ses fonctions.

En 1495, Roger le Valeureux quitte ses activités et se retire probablement au château où il meurt au début du XVIème siècle. (2)

Parmi les fils de Roger de Mercy, seul Collart intéresse l'histoire de Claimarais.

Il épouse, en 1511, Bernardine de Boulacque et est le seul à assurer la descendance masculine des de Mercy. (3)

Collart ne semble pas avoir joué un rôle de premier plan dans la vie publique mais bien plutôt s'être contenté d'être un sage administrateur de ses biens.

(1) Wurth. Pâquet : Arch. Clervaux, n° 884

(2) A.G.L. : F.V.W. Localités "Claimarais"

(3) W.P. Arch. Clervaux, n° 1715

Il n'en va pas de même pour ses fils.

Alors que Jean s'oriente vers le Luxembourg, son frère Christophe adopte la cause barroise.

Jean de Mercy, seigneur de Claimarais épouse, vers 1560, Anne de Landres, fille de Didier et d'Anne de Harange. (1)

Il fut un des personnages importants de son époque.

Conseiller du roi d'Espagne Philippe II, en ses possessions des Pays-Bas, il est cité comme conseiller de Luxembourg en 1572 et, en 1582, comme gouverneur et prévôt de Thionville.

Sa puissance sur ses terres est incontestable car, le 17 décembre 1586, il obtient du duc de Bar et de Lorraine, l'autorisation d'établir dans sa seigneurie de "Clairmaraix" des forestiers et des messiers-gardes assermentés- chargés de préserver ses droits et ses héritages et d'imposer des amendes. (2)

Jean de Mercy meurt en 1596, ayant pour seule héritière sa fille unique : Christine-Claire.

B. LES DE BRANDEBOURG

Christine-Claire de Mercy épouse Pierre-Ernest de Brandebourg qui apparaît à ses côtés du 21 octobre 1593 au 20 mars 1621.

Il est intitulé seigneur de Claimarais en janvier 1611. (3)

Brandebourg était une des sept baronnies du Luxembourg.

La famille qui avait pris le nom d'un château situé entre Vianden et Diekirch portait comme armes :

"de gueules à l'écusson d'argent".

Dernier représentant de la branche des de Brandebourg de Clervaux-Meysembourg, Pierre-Ernest meurt en 1624, ne laissant que trois filles : Anne, Claude et Régine.

Lors du partage de 1624, Régine reçoit la seigneurie de Claimarais

(1) A.G.L. : F.V.W. Localités "Claimarais", W.P. Arch. Clervaux; n°2150, 2300

(2) Archives de Meurthe et Moselle B.55 F° 219 (V0) et Annexe 1, p.37 et sq.

(3) J.Vannerus - Famille de Brandebourg - Ed. AL. Dewit Brux. 1926 p. 142

C. LES DE LUTZELBOURG

Régine de Brandebourg épouse Frédéric-Guillaume de Lutzelbourg, fils aîné de Walter, seigneur de Saarech et gouverneur de Sarlebourg et d'Anne, baronne de Wilts. (1)

Cette famille portait comme armes :

"Lion au Lion d'azur, la queue fourchée passée en sautoir, armé et lampassé de gueules, couronné d'or".

Le 6 février 1634, Frédéric-Guillaume de Lutzelbourg, seigneur de Saarech et de Meysembourg, est cité comme baron de Fontois et de Claimarais. (2)

La Lorraine est alors ravagée par la guerre de Trente ans et bientôt, la région est décimée par la grande peste de 1636.

Partout, les ruines s'amoncellent et les hûchers s'allument.

Frédéric-Guillaume de Lutzelbourg meurt-il des séquelles de la peste ?

C'est possible car dès 1636, Régine de Lutzelbourg apparaît seule dans les actes officiels. (3)

De cette union naissent une fille -morte en bas-âge-, et un fils, Jean-Baptiste, qui, en 1663, rend foi et hommage à Sa Majesté le Roi de France, pour des biens à Claimarais, à Aubange et à Pattincourt. (4)

Régine de Lutzelbourg-Brandebourg meurt le 21 juin 1671.

Son fils Jean-Baptiste la suit dans la tombe 10 ans plus tard, en 1681.

La seigneurie de Claimarais échoit alors en héritage à Anne-Marguerite d'Argenteau, nièce de Régine de Brandebourg.

D. PAR LES D'ARGENTEAU, RETOUR AUX DE MERCY

Cette succession est l'occasion d'un relevé des possessions de Claimarais établi par Anne-Marguerite d'Argenteau, le 2 juin 1681.

-
- 1) J. Vannerus - o.c. p. 142
 - 2) A.G.L. F.V.W. : Familles; Wurth-Paquet, Arch. Clervaux, n° 2957
 - 3) J. Vannerus o.c. p. 142
 - 4) Tandel : "Com. Lux." II, p. 445

Elle stipule que le château-fort de Claimarais comprend :
 "une basse-cour, un colombier, une étable, une écurie, une "vacherie",
 des jardins, des potagers, des fossés et un verger qui s'étend jusqu'au
 sentier qui descend d'Aix à Aubange."

La propriété comprend aussi un pré d'environ 7 ha., un autre pré
 d'environ 20 ha. ainsi qu'environ 60 ha. de terres labourables.

Mais les droits des seigneurs s'étendent au-delà de Claimarais.

Ainsi :

- A Battincourt, ils possèdent le tiers de la seigneurie, plus
 un huitième dans un autre tiers.
 Les habitants sont soumis à la "banalité" du four et du
 moulin, sous peine d'amende.
 Ils doivent aussi fournir la corvée pour l'entretien et la
 réparation des bâtiments.
- A Piedmont, le château de Claimarais est possesseur du sixième
 de la seigneurie.
- Les seigneurs possèdent en outre deux maisons à Aubange.

Un droit de péage est perçu pour emprunter les chemins qui traver-
 sent Claimarais. (1)

Cet héritage que nous venons de détailler consacre le retour de
 Claimarais aux sires de Mercy, fondateurs de la seigneurie.

En effet, dès avant 1665, Marie-Christine d'Allamont, fille unique
 de Anne-Marguerite d'Argenteau avait épousé son cousin : Pierre-Ernest de
 Mercy.

Cette union avait mis un point final à la querelle qui, depuis des
 années, avait divisé les deux familles.

Elle donnait aussi un nouveau lustre aux de Mercy, ruinés en partie
 par la guerre de Trente ans (1618-1648).

Leur fortune est alors considérable ainsi que l'atteste le dénom-
 brement donné le 2 juin 1681.

Ils possèdent en effet tout ou une partie des terres et seigneuries
 de : Mercy-le-Bas, Mercy-le-Haut, Boudrezy, Haigny, Xivry-le-Franc, Cutry,
 Murville, Champ-Neuville, Rosselange, Oreux, Piedmont, Battincourt,
 les fiefs de Dormont, de Mennemont, de Horgne, de Haroussier,
 le gagnage de Regneville, Bouligny, Preutin,
 un ermitage à Moyeuve-Petite,
 la maison-forte de Claimarais,

(1) Arch. Moselle B. 2326

une maison à Aubange, et,
un four banal à Glabé. (1)

Mais, dès 1683, Anne-Marguerite d'Argenteau vend, à grâce de rachat, la seigneurie de Claimarais à Toussaint Papigny.

La Lorraine, occupée par la France, agonise et déjà, on perçoit la fin de son indépendance.

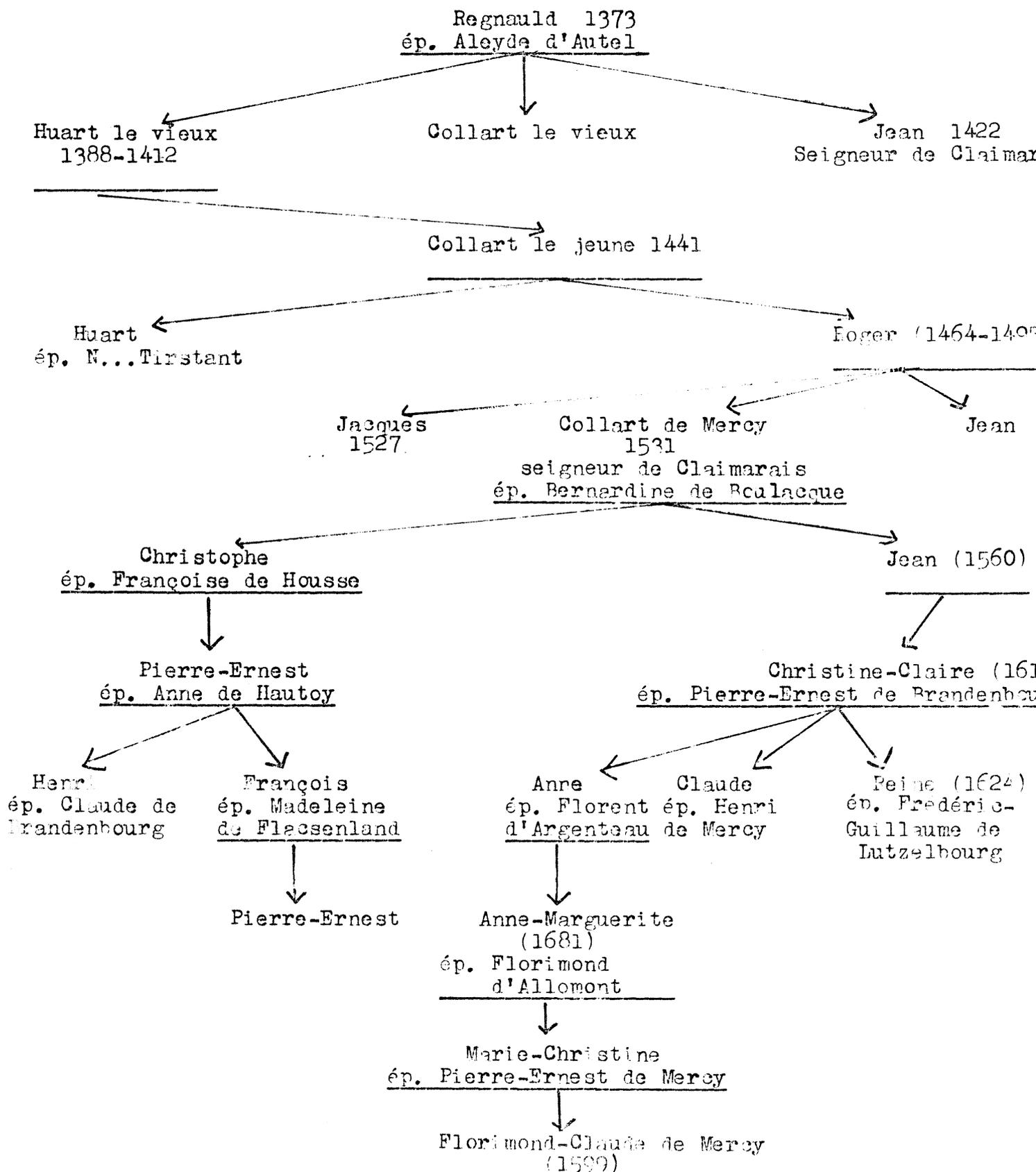
N'est-ce pas la raison pour laquelle, le 14 septembre 1699, Florimond-Claude de Mercy, dernier du nom, ratifie avant de se retirer dans l'Empire, la vente de Claimarais faite par sa grand'mère maternelle ?
(2)

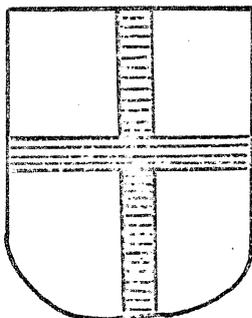
L'abandon de Claimarais par les comtes de Mercy est dès lors consommé.

(1) Ed. Sauer : Inventaire et Arch. de Metz, 1894, n° 217

(2) R. Pagny, La famille de Mercy p. 76 dans : "Les Amis du vieux Longwy"
1961, n°2

LA LIGNEE DES MERCY DE CLAIMARAIS

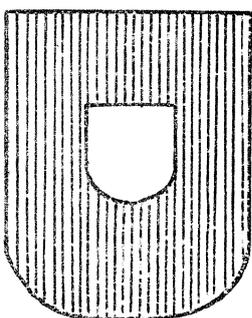




de Mercy.

"d'or à la croix d'Azur"

La devise était : "Tout droict"



de Brandenburg.

"de gueules à l'écusson d'argent"

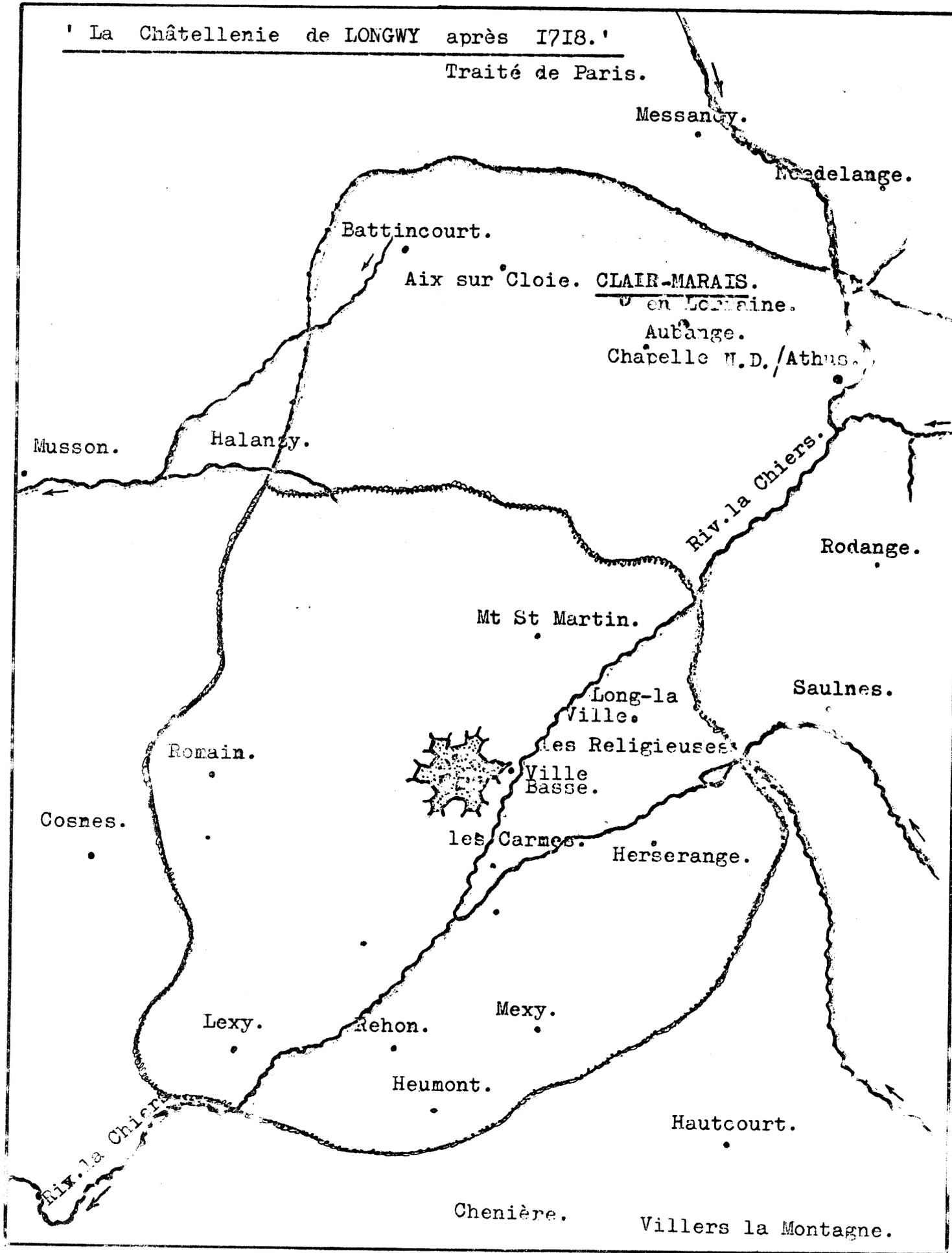


de Lutzelbourg.

"d'or au lion d'azur, la queue fourchue passée en sautoir, armé et lampassé de gueules, couronné d'or"

' La Châtellenie de LONGWY après 1718.'

Traité de Paris.



C H A P I T R E I I I
=====

LE NOUVEAU DESTIN DE CLAIMARAIS : LES (DE) PAPIGNY

Bien qu'acheté en 1683, le château de Claimarais est seulement occupé par Toussaint Papigny le 5 février 1685. (1)

Originaire de Pont-à-Mousson où il fut baptisé en l'église Sainte-Croix le 7 septembre 1648, Toussaint Papigny, se basant sur les articles 2 et 3 de la coutume de Saint-Mihiel, adresse le 2 juin 1679 une requête à Charles V, duc de Lorraine et de Bar, afin de pouvoir reprendre la noblesse et les armes de son aieule : Barbe de Chavoncourt, dernière du nom.

A cet effet, le duc envoie la requête au sieur Richard, son lieutenant-général du baillage de Pont-à-Mousson, pour information et avis.

Le 28 novembre 1686, Toussaint épouse Françoise Dumesnil, fille de Corneille, gentilhomme en la salle du Roi catholique à Eastogne.

Il meurt au château de Claimarais en 1692, laissant trois fils : Albert-Christophe, Philippe-Joseph et Louis.

Ses frères étant morts jeunes, Philippe-Joseph reste l'unique héritier. (2)

Philippe-Joseph de Papigny, seigneur de Claimarais, de Battincourt et de Piedmont, naît au château le 20 juillet 1691.

Il renouvelle la requête de son père, aux fins de reprendre les titres et les armoiries de sa bisaieule : Barbe de Chavoncourt.

Léopold, duc de Lorraine et de Bar, roi de Jérusalem, après avoir fait examiner cette requête par l'abbé de Cousey, secrétaire d'état, le comte de Raigecour, maréchal de Lorraine et Barrois et Dubois de Riecour, maître des requêtes en son hôtel, lui permet, par lettres patentes du 12 janvier 1716, de reprendre la noblesse et les armes de Jehanin de Chavoncourt, anobli par lettres patentes du 8 octobre 1474.

(1) Tandel : "Com. Lux." II, p. 439

(2) Bibl. Municipale - Centre Schuman - Longwy : "Actes manuscrits" par Mr. Hubert.

Confirmé dans sa noblesse, Philippe-Joseph de Papigny, de Claimarais, capitaine au régiment de Roucy, au service de France, chevalier de Saint-Louis, relève alors les armes de Chavoncourt :
 "d'or à deux chats de sable, la queue passée en sautoir, grimant à un pal de gueule".

Il épouse en premières noces : Ursule de Marchant, morte le 27 août 1729 et, en deuxièmes noces, Marguerite de Mouzay, décédée le 9 juillet 1747.

Du premier mariage naissent :

- François-Servais-Laurent,
- Philippe, capitaine au régiment allemand d'Alsace, au service de France, créé chevalier de Saint-Louis, à Liège, le 8 janvier 1761, mort célibataire à Claimarais, le 27 janvier 1773,
- Jean-Georges, capitaine d'infanterie au régiment allemand de Berg, au service de France, décédé célibataire,
- Marie-Thérèse-Hélène, née le 20 août 1729, morte en bas-âge,

Philippe-Joseph de Papigny meurt au château de Claimarais le 29 mars 1756.

C'est alors son fils aîné, François-Servais-Laurent de Papigny, seigneur de Claimarais, de Battincourt, de Piedmont et d'Aubange qui va s'imposer dans la seigneurie et s'efforcer d'accroître les biens et les pouvoirs des sieurs de Papigny.

Il acquiert de Jacques de Pouilly, baron de Corny, les 13/14ème de la seigneurie d'Aubange et le 14ème restant de dame Françoise de Waha du Mesnil et de sieur Pierre-Louis de Groulart de Conreur.

C'est alors qu'en 1769, il adresse au Conseil souverain de Luxembourg, une pétition en vue d'obtenir la haute justice à Aubange, Battincourt, Aix-sur-Cloie, Athus, Rodange et Lamadelaine, mais il n'obtient pas satisfaction, le conseil lui faisant savoir que la haute justice est réservée à Sa Majesté. (1)

Il ne s'avoue pas pour autant vaincu car l'acquisition des biens de Nicolas de Beauchain, descendant des de la Fontaine, en 1771, lui permet d'émettre de nouvelles prétentions.

Le 13 mars 1771, il adresse une nouvelle requête en vue d'obtenir des droits seigneuriaux.

Il y fait remarquer qu'il est simplement seigneur foncier, c'est-à-dire, selon la coutume du Luxembourg, simplement seigneur rentier.

(1) Staud et Reuter, o.c. p. 123 "t Hemecht" 1957

Il soutient qu'en raison de l'acquisition des biens de Nicolas de Beauchain, la basse justice lui appartient au ban et finage d'Aubange. Il offre aussi une redevance de 20 escalins par an pour obtenir le droit de chasse.

Dans sa réponse, le Conseil du Luxembourg lui précise qu'il ne peut obtenir des droits de justice.

Il lui concède cependant le droit de chasse au ban et finage d'Aubange, ce qui est sans conséquence pour le trésor de Sa Majesté vu qu'il n'y a que des lièvres et des perdrix. (1)

Devenu collateur de l'église d'Aubange, c'est au seigneur de Claimarais que revient le droit de nommer, le 15 septembre 1771, Dominique Felten, nouveau curé. (2)

François-Servais-Laurent épouse en premières noces, le 21 novembre 1751, Marie-Jeanne de Colle; en deuxièmes noces, le 5 décembre 1762, Marie-Thérèse Printz, veuve de Théodore de Hayard, seigneur de la Rochette; en troisièmes noces, Louise-Charlotte Lardenois de Ville et, le 6 mars 1768, en quatrièmes noces, Marie-Anne Scouret de Coudray, dame de Beuvillers.

Du premier mariage naissent :

- Marguerite de Papigny, le 12 novembre 1752. Elle épouse, le 8 décembre 1773, Gilles-François de Mathelin, seigneur d'Isle-la-Hesse et officier au service d'Autriche et meurt le 24 mai 1798.
- Jean-Baptiste-Nicolas, seigneur de Claimarais,
- Jean-Baptiste-François, né le 31 octobre 1760, officier au service d'Autriche, au régiment de Bender, mort célibataire.
- Jean-Baptiste-Salomon, seigneur de Wéris, né le 8 février 1762, mort célibataire au château de Messancy en 1836. (3)

Du deuxième mariage :

- Marie-Catherine de Papigny, née à Claimarais le 14 janvier 1765. Elle épouse Antoine-Joseph de Biber, seigneur de Muntzbach et meurt à Luxembourg le 6 février 1799.

Le 27 janvier 1773, Messire François-Servais-Laurent de Papigny s'éteint au château de Claimarais, âgé de 57 ans.

C'est Jean-Baptiste-Nicolas de Papigny, seigneur de Claimarais, d'Aubange et de Piedmont qui succède à son père, comme chef de famille.

(1) A.E.A. Conseil du Lux. Aubange, 1, Actes Mars-Octobre, 1771

(2) Arch. Conseil, placet

(3) Arch. privées de la famille de Mathelin de Papigny, extrait des comptes de 1807 à 1815

Né au château le 6 décembre 1754, il épouse, le 8 mars 1777, au château de Bubange, Marie-Hyacinthe de Maringh, fille de François-Gérard de Maringh, écuyer, seigneur de Bubange et de Marie-Josèphe de Blockhausen.

Au cours de l'année 1778, il doit faire face à plusieurs procès.

Se basant sur une coutume immémoriale, il prétend recevoir sa part de bois communs sans pour autant avoir à rétribuer les forestiers.

La communauté d'Aubange ayant fait opposition, la cause est portée devant le Conseil du Luxembourg qui répond, le 17 octobre 1778, que pareils privilèges ayant été abolis par un dispositif de droit du 21 mars 1771, le sieur de Papigny est tenu à supporter sa part de charges, tout en ayant un droit de regard sur l'exploitation. (1)

Le 30 décembre 1778, un nouveau procès l'oppose à la communauté de Piedmont qui se plaint de ce que Jean-Baptiste-Nicolas de Papigny ait tracé un chemin dans un champ emblavé de blé afin de pouvoir sortir plus facilement ses bois.

Le seigneur de Claimarais riposte en faisant remarquer qu'en raison de l'étendue de ses propriétés, il jouit de nombreux privilèges. (2)

A cette époque, le château déjà séculaire réclame de nombreuses réparations ainsi qu'en témoigne un procès qui, en 1779, oppose entrepreneur et maçons occupés à la réfection de Claimarais. (3)

Le château emploie un nombreux personnel.

On y signale en effet : un fermier, un jardinier, des femmes de chambre, des domestiques, un cocher et un berger.

Mais voici qu'éclate la Révolution française.

Dès le 24 janvier 1793, le citoyen Liqueumont relate qu'il a fait, avec ses troupes, une incursion jusqu'au premier village ennemi : Aubange.

Le 30 avril 1794, la région est définitivement occupée par les troupes révolutionnaires.

Il semble bien que les seigneurs de Claimarais n'aient pas quitté le château durant la tourmente.

En cas de danger, le maquis environnant leur offrait un refuge sûr, de même que les souterrains dont la tradition rapporte l'existence aux environs du château.

(1) Manuscrit privé des Archives de la famille de Mathelin de Papigny

(2) Mairie de Mont-Saint-Martin - manuscrit perdu

(3) M. Bourguignon, Inv. Conseil Lux. procès LXXVI - 4, 1961
Voir aussi Annexe 3 - Plans - p.44 et suivantes.

Mgr. Jean-Marie Cachot d'Herbain, évêque d'Ascalon et grand vicaire suffragant de l'Archevêque de Trèves, en résidence à Longwy depuis 1784, dut aussi se réfugier à Claimarais avant son exil à Trèves. (1)

Le 24 mai 1798, Marguerite de Papigny, veuve de Gilles-François de Mathelin meurt.

Elle laissait deux fils :

- Pierre-François, né en 1776 et qui, engagé à l'armée, tombe au service de l'Autriche le 1er novembre 1799.
- Jean-Joseph qui dut quitter Isle-la-Hesse et se réfugier chez son oncle J.B. Nicolas de Papigny avant de connaître l'exil.

En 1799, le 18 germinal an VII, J.B. Nicolas de Papigny s'éteint à Claimarais, âgé de 45 ans.

De son mariage sont nés :

- Marie-Ange, le 7 février 1780
- Joseph-Léopold, le 17 avril 1782.

La situation s'améliore et peu à peu, les nobles retrouvent une place dans la société.

Dès lors, ils s'efforcent, sinon de récupérer leurs anciens privilèges, tout au moins une partie de leurs biens.

C'est ainsi qu'en 1805, Marie-Hyacinthe de Maringh, veuve de J.B. Nicolas de Papigny, dame de Claimarais, intente une action contre la commune d'Aubange pour revendiquer la propriété de deux prairies. (2)

Le 25 juillet 1805, Louise-Marie-Ange de Papigny épouse dans la chapelle castrale de Claimarais, Michel Hokkers, officier au service d'Autriche.

Plus tard, en secondes noces, elle épousera Von Harter, major de cavalerie au service de Prusse.

Devenu chef de famille, Joseph-Léopold, chevalier de Papigny, seigneur de Claimarais et d'Aubange, officier au service d'Autriche et membre de l'ordre équestre du Grand-Duché de Luxembourg, épouse, le 6 avril 1809, en la chapelle castrale de Ville, Caroline-Joséphine d'Anclon de Ville.

(1) Amis du vieux Longwy, R. Pagny : "Un ami du vieux Longwy", p. 91 - 1961 - n°2

(2) M. Bourguignon, Inv. des Arch. et Département des Forêts, p. 68

Dès 1813, il apparaît comme maire d'Aubange.

A ce moment, le régime français touche à sa fin, entraîné par la défaite de Napoléon à Waterloo.

La période hollandaise lui succède.

En 1819, Joseph-Léopold de Papigny est sollicité par l'ordre équestre pour devenir membre des états provinciaux; honneur que d'ailleurs il décline. (1)

Joseph-Léopold meurt au château de Claimarais le 24 août 1826, sans descendance.

Par testament, daté du 10 juillet 1826, il légua à son cousin, Jean-Baptiste-Joseph-Gabriel-Hyppolite de Mathelin, sa propriété de Claimarais, en émettant le désir que le légataire joigne à son nom celui de "de Papigny".

Hippolyte de Mathelin était le fils de Jean-Joseph et le petit-fils de Gilles-François de Mathelin et de Marguerite de Papigny.

Le roi Guillaume I, par arrêté royal du 21 août 1830, publié en 1880, autorisa Hippolyte de Mathelin à ajouter à son nom patronymique celui de "de Papigny".

Quant à la réunion des armoiries, il renvoya la décision au conseil suprême de la noblesse. (2)

(1) Tandel : "Com. Lux." III p. 913

(2) Notice généalogique de la famille de Mathelin de Papigny, Tongres 1890
p. 10 à 13

C H A P I T R E I V
=====

AU NOUVEAU CHATEAU : LES DE MATHELIN DE PAPIGNY

Hippolyte de Mathelin est âgé de 8 ans lorsqu'il devient l'héritier du château de Claimarais.

Il réside à cette époque chez son père, Jean-Joseph de Mathelin au château de Messancy.

Celui-ci, après la tourmente révolutionnaire et de retour d'exil, achète au baron de Tornaco avec lequel il est très lié, le château de Messancy tout proche de celui de Claimarais, propriété de son cousin le chevalier de Papigny de Claimarais.

Comme Claimarais et beaucoup d'autres châteaux de la région, Messancy était jadis une forteresse très ancienne.

Malgré les changements profonds opérés avant et après la Révolution, on peut en trouver encore la disposition primitive.

Les fossés ont été comblés.

Le premier étage est devenu rez-de-chaussée.

Mais, dans les caves on découvre encore la porte d'entrée de la forteresse qui avait sa correspondante de l'autre côté de la tour carrée. Quelques petites meurtrières entrouvrent encore les murs énormes. (1)

Les Mathelin qui portent comme armes :

" de gueules à un double lac d'argent posé de fasce "

sont originaires de Bastogne où de tout temps ils vivaient noblement, comme on disait autrefois.

D'une famille dite de "Francs hommes", la tradition les fait descendre d'un chef franc qui, lors de la grande invasion qui submergea la Gaule, au nord de la forêt charbonnière, se serait établi dans le pays de Bastogne parmi la population celte-ligure, c'est-à-dire gauloise, qui continua à peupler la forêt et devint la race wallonne d'aujourd'hui.

A la fin du XVIIème siècle, en 1672 et 1677, Charles et Jean-Charles de Mathelin reçoivent des lettres d'anoblissement de Charles II, roi d'Espagne.

La famille possède à l'époque de nombreuses seigneuries dans le pays de Bastogne. Entre autres, Rollé et Isle-la-Hesse dont ils sont seigneurs hauts-justiciers.

(1) "Quarante ans de ma vie" par Paul de Mathelin de Papigny, 1881-1921, p. 7,8

Au XVIIIème siècle, les Mathelin donnent de nombreux officiers au service d'Autriche.

Le fils unique de Gilles-François et de Marguerite de Papigny, Jean-Joseph de Mathelin, né le 18 février 1780, s'établit dans la région et devient juge de paix du canton de Messancy, membre de l'ordre équestre et des états députés du Grand-Duché de Luxembourg.

Il meurt le 16 mai 1855.

De son mariage avec Joséphine-Marguerite Favrais naissent :

- Léopold, le 2 juin 1815, qui continue la lignée des Mathelin de Messancy
- Hippolyte, le 23 octobre 1818, au château de Claimarais. (1)

En 1826, Hippolyte de Mathelin devient l'héritier de Claimarais.

Le château à l'époque est une maison-forte comme il en existait beaucoup au Moyen-âge, aux confins du Luxembourg et de la Lorraine.

La maison-forte de Claimarais se composait, au XVIIIème siècle, d'un corps de logis planté au milieu d'un étang. Quatre tours, dont l'une existe encore, l'encadraient. Murs épais, fenêtres rares et étroites, ceinture d'eau, tout en faisait un solide fortin qui pouvait braver l'assaut des bandes de brigands ou des soldats qui, au cours des guerres des XVIème et XVIIème siècles, mettaient les villages à sac.

Il semble même qu'il existait un souterrain qui liait Claimarais au château d'Aix-sur-Cloie.

Le château miné par les ans et menaçant ruine, sa démolition est décidée et les pierres du vieux château servent à l'édification du nouveau bâtiment qui est terminé vers 1839. (2)

La nouvelle bâtisse change la configuration des lieux.

Une avenue, bordée de sapins, aboutit au nouveau château, flanqué de la maison du régisseur, des étables et des granges.

Partant du château, vers l'arrière, une allée ombragée de hêtres nains offre la fraîcheur de ses charmilles.

La propriété s'agrémente de parterres de fleurs, de jardins, de pièces d'eau enjambées par des ponts rustiques.

Au fond du jardin, un bosquet de sapins borde un étang où s'ébattent des carpes.

Le trop plein d'eau cascade jusqu'à la rivière et au petit étang qui longent le monticule où jadis s'élevait la vieille forteresse.

(1) Généalogie de la famille de Mathelin de Papigny par le chevalier de Corswarem.

(2) Voir Annexe 3 -Plans- p.44 et suivantes.

Sans être immense, le château de Hippolyte de Mathelin est confortable.

C'est là qu'il fonde la lignée des Mathelin de Papigny de Clairmarais et qu'il prend comme blason les armes des Mathelin unies à celles des Papigny.

Il épouse le 17 décembre 1844, au château de Villemont, Laure, baronne d'Huart et du St-Empire, née le 9 avril 1822, fille d'Auguste, baron d'Huart, membre de la Députation permanente du Luxembourg, commandeur de l'ordre de Léopold et de Appoline-Eléonore, baronne d'Aethan. (1)

C'est un cadre entièrement rénové de Clairmarais qu'il peut offrir à sa jeune épouse.

Bien qu'employant un personnel assez nombreux, les nouveaux châtelains participent peu à la vie publique, plus préoccupés, tout au moins durant les premières années de leur séjour à Clairmarais, de la mise en valeur de la propriété et de l'éducation des enfants qui, bien vite, agrandissent le foyer.

- Marie-Appoline naît au château le 4 novembre 1845.
- Ida-Marguerite-Augustine le 5 mai 1848.
- Zoé-Fanny-Léopoldine le 13 août 1851.
- Maurice-Henri-Victorin le 31 juillet 1854.
- Louise-Marie-Pauline le 18 août 1856.

Il semble bien que ce soit l'épidémie de choléra de 1866 qui forge des liens entre la localité et le château. (2)

C'est aussi à partir de 1866 qu'Hippolyte de Mathelin entre dans la vie politique comme conseiller provincial du canton de Messancy, poste qu'il occupe jusqu'à sa mort en 1881.

C'est à partir du mariage des enfants d'Hippolyte que commence la période brillante, l'âge d'or de Clairmarais.

Le 7 juin 1870, Ida-Marguerite-Augustine épouse Théodore-Félix-Hubert-Marie de Corswarem, juge d'instruction, chevalier de Saint-Grégoire le Grand.

Le 12 septembre 1872, le mariage de Zoé-Fanny-Léopoldine avec Fernand, chevalier de Lamina de Bex est le mariage du siècle : la jeune épouse, tout de blanc vêtue et entourée d'une douzaine de petits pages vêtus à la mode antique, est montée dans une calèche traînée par des chevaux blancs.

(1) "Notice historique sur la famille d'Huart" par le baron E. d'Huart - Luxembourg imprimerie Buck, 1852.
 (2) A Aubange, 52 habitants sur 600 succombent du choléra.

Accompagnée d'une suite nombreuse, elle parcourt les rues d'Aubange sous le regard émerveillé et les applaudissements des badauds massés le long des chemins.

En 1872, Hippolyte de Mathelin de Papigny est élu député permanent du Luxembourg.

Dès lors, sa calèche devient familière sur la route d'Arlon qu'il parcourt plusieurs fois par semaine. (1)

A cette époque, l'été est particulièrement brillant et réunit au château une jeunesse heureuse de se retrouver au berceau familial.

Les dames tenant en laisse de grands lévriers se promènent dans la splendide allée sombre et mystérieuse où les branches des hêtres tressent une voûte.

Souvent accompagnées de leurs maris, elles chevauchent des pur-sangs, parcourant la campagne et les rues d'Aubange où parfois leur galop effréné sème la panique mais où, plus souvent encore, elles sont accueillies par des sourires auxquels elles répondent avec grâce, car l'humanité des châtelaines est devenue légendaire.

Pour les habitants, il y a cependant une ombre au tableau.

C'est le chevalier de Corswarem, qui, chasseur invétéré, traque impitoyablement en compagnie de son garde, les braconniers du coin.

Le dimanche, deux chevaux gris-pommelé, qui pendant la semaine travaillent aux champs, sont attelés au grand break, afin de promener toute la famille.

On voisine beaucoup et Claimarais voit défiler tous les châtelains de la région : les Briey, les Gerlache, les Prémoré, les d'Hoffschmidt et tous les Huart du pays. (2)

Au château, le confort moderne, le luxe même sont choses inconnues peut-être aussi qu'alors ils auraient paru de mauvais ton.

L'automne et sa saison de chasse sont aussi l'occasion de rencontres à Claimarais.

La chasse joue alors un grand rôle dans la vie des hobereaux du Luxembourg, surtout la chasse au gros gibier.

(1) Tandel : "Com. Lux." III p. 913

(2) P. de Mathelin de Papigny : "Quarante ans de ma vie" 1881-1921
p. 15, 17, 18

Les peaux des sangliers abattus couvrent les dalles de pierre des corridors de Claimarais et les massacres de cerfs et de chevreuils ornent les murs blanchis à la chaux.

Au retour de la chasse, les fusils sont raccrochés au ratelier placé dans le vestibule dallé noir et blanc.

La vie à Claimarais est pourtant austère; seul un feu de bois réchauffe la salle à manger ou le salon; partout ailleurs il gèle et souvent, il faut casser la glace des pots à eau.

Le soir, en procession, chacun prend sur la crédence du vestibule, son chandelier de cuivre au bout de bougie strictement mesuré, avant de se glisser dans les draps rugueux et glacés mais fleurant bon la lavande.

La senteur familière de Claimarais est caractéristique, c'est celle du pain frais et aigrelet du pays, mélangée à celle des sapins centenaires qui bordent les allées du château.

Mais bientôt de sombres nuages obscurcissent le ciel de Claimarais.

Le 21 novembre 1881, Hippolyte de Mathelin de Papigny meurt subitement en chemin de fer en se rendant à Arlon au gouvernement provincial.

La baronne d'Huart se retire alors dans un deuil austère, empreint de dignité, toujours vêtue de noir, elle cache sous une écorce glaciale un coeur excellent. (1)

Elle dirige sa maison avec une stricte économie et une froide autorité.

Les domestiques ne mangent de la viande que le dimanche sauf à la saison des chasses où, ayant trop souvent du sanglier, ils finissent par regretter les pommes de terre au lard.

Le 24 juillet 1884, Marie-Appoline, la fille aînée suit son père dans la tombe et Laure, baronne d'Huart, veuve de Mathelin de Papigny s'éteint le 17 décembre 1890.

Claimarais devient alors, par moitié, propriété du chevalier de Corswarem et de Mademoiselle Louise de Mathelin de Papigny.

La vie ne s'arrête pas pour autant au château et ce sont les petits-enfants qui, en été, viennent peupler la propriété.

Mademoiselle Louise dirige la maison et souvent elle sillonne les routes de la région sur son petit poney-chaise, qu'elle conduit elle-même.

(1) Voir annexe 2. -Relevé des biens de Claimarais, en 1882, p.41.

André de Corswarem, fils d'Ida de Mathelin de Papigny, s'est fortement attaché à Claimarais où il réside fréquemment.

Il entreprend des fouilles auprès du bois de sapins qui borde la propriété afin de découvrir le souterrain qui selon la tradition, relie l'ancienne forteresse à la ferme "Klemeresch" d'Aix-sur-Cloie.

Il ne peut hélas mener ses recherches à bien.

Le 28 avril 1902, au cours d'une chevauchée qui l'entraîne au-delà d'Athus, ce jeune homme de 23 ans est désarçonné et tué sur le coup.

Ses funérailles sont un triomphe.

Entouré d'une foule nombreuse et des enfants des écoles tenant chacun un cierge en main, son corps est porté au caveau de famille à Aubange.

Dès lors, la vie semble s'éteindre au château.

Mademoiselle Louise de Mathelin de Papigny vit désormais en solitaire tout en laissant sa bonté rayonner à l'extérieur.

Son existence est remplie par les visites qu'elle fait aux malades et aux familles nécessiteuses.

Le 2 avril 1905, Maurice de Mathelin de Papigny meurt à Bruxelles.

Le 20 mars 1910, Ida, épouse de Théodore de Corswarem, s'éteint à Liège. Son corps est ramené à Aubange afin de reposer auprès de son fils André.

Mademoiselle Louise vit ses dernières années dans le calme, entourée de fidèles au service du château depuis de nombreuses années.

Elle ferme les yeux le 28 avril 1915, âgée de 59 ans.

Au matin du 1er mai, une foule silencieuse et recueillie conduit à sa dernière demeure, Louise de Mathelin de Papigny, dernière de Claimarais.

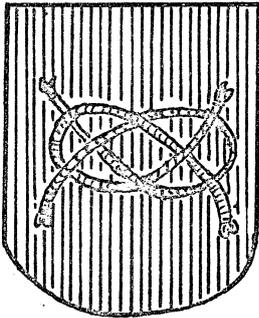
C'est la guerre et le chevalier de Corswarem, un peu affolé par la présence des Allemands, s'empresse de vendre Claimarais.

Et ainsi, moins de cent ans après la mort d'Hippolyte de Mathelin de Papigny, l'antique domaine ancestral qu'il avait voulu sauvegarder, disparaît à jamais.



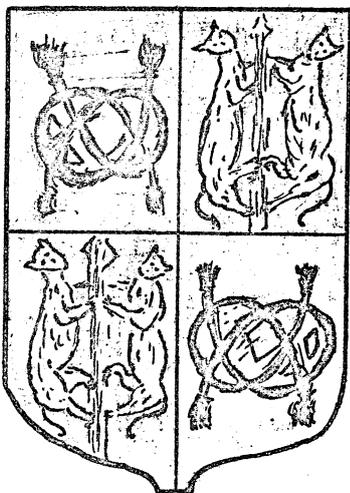
de Papigny.

"d'or à deux chats affrontés de sable, la queue passée en sautoir, grimpant à un pal de gueules"



de Mathelin.

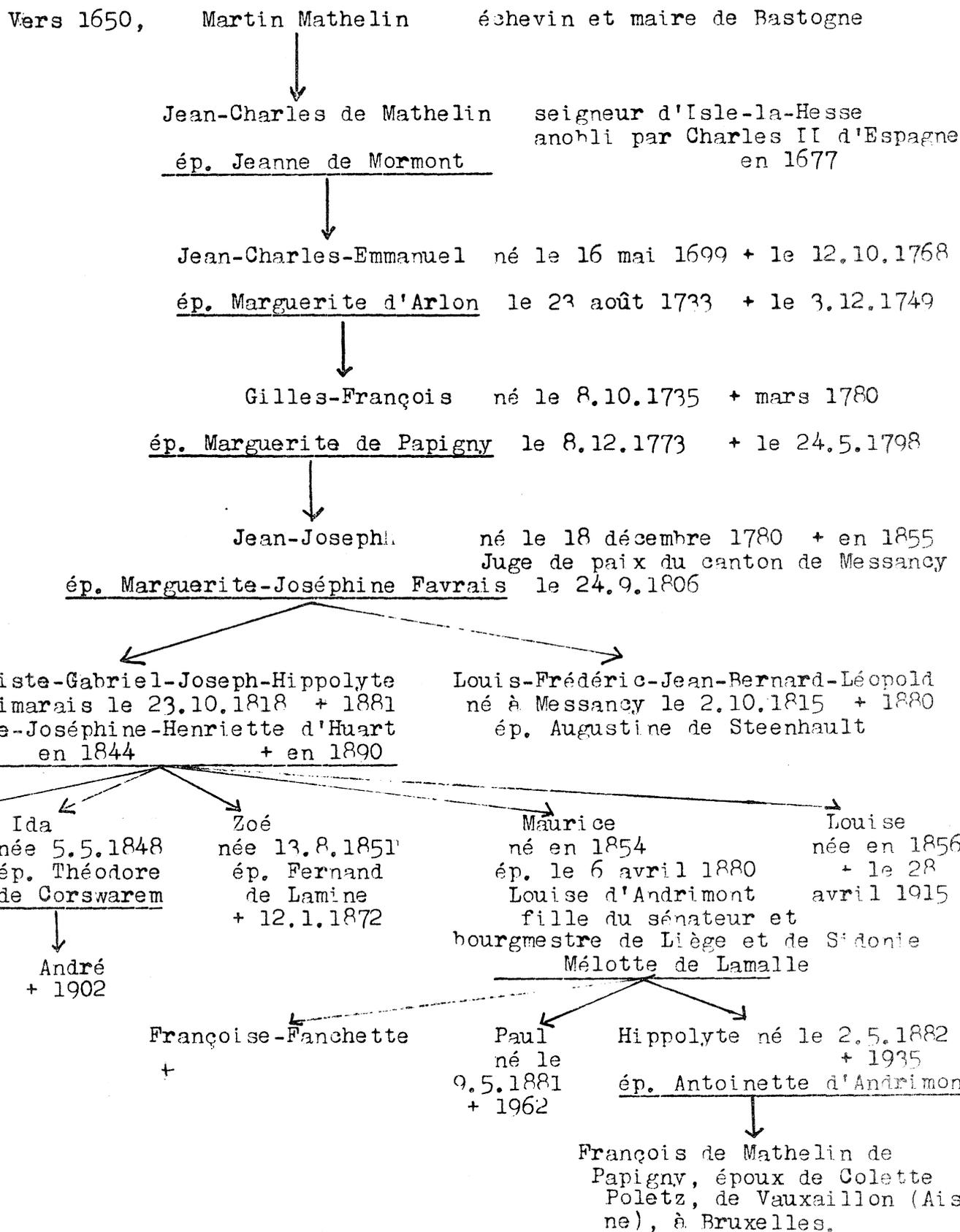
"de gueules à deux lacs d'amour entrelacés d'argent, posés de fasce"

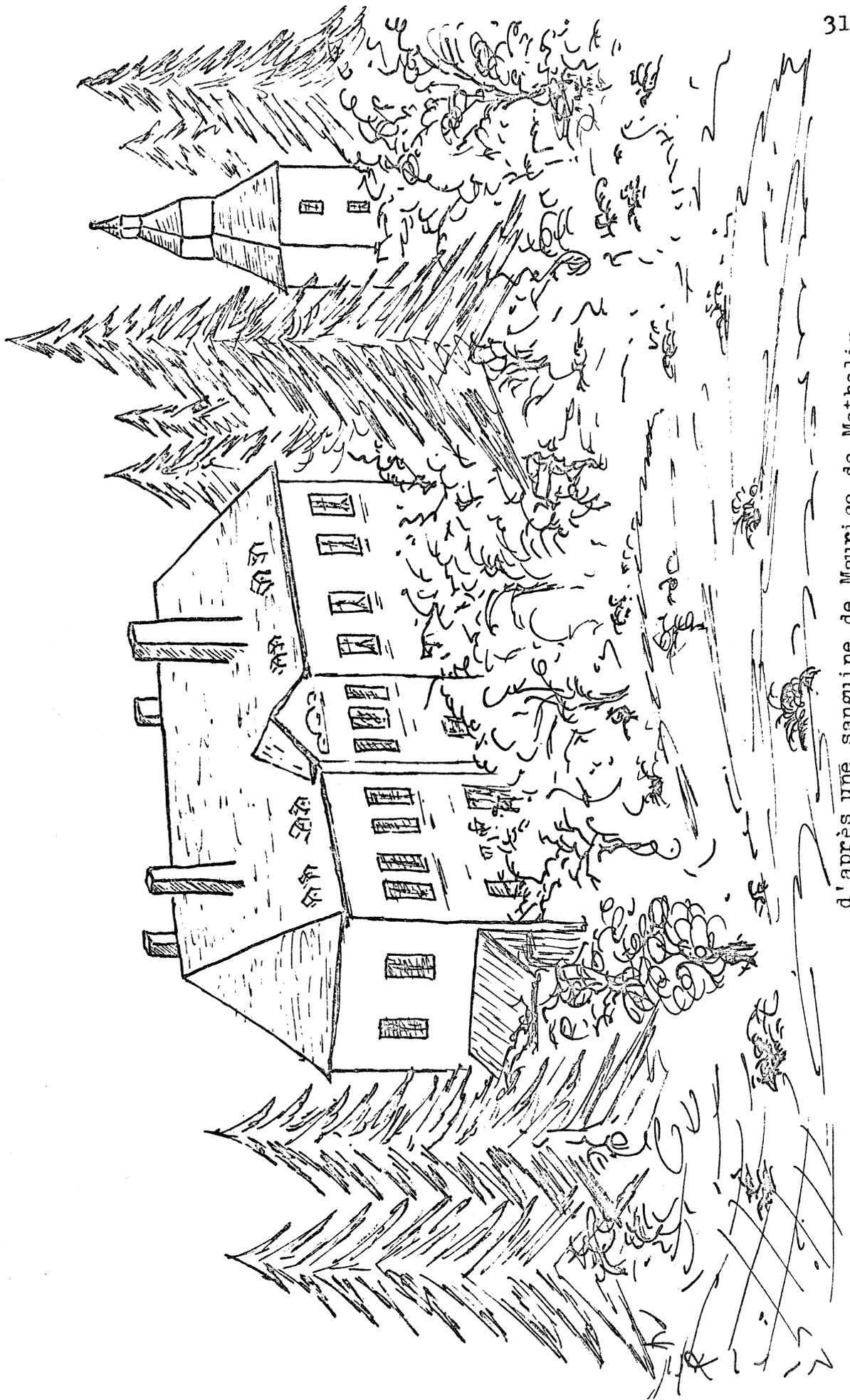


de Mathelin de Papigny.

armes jumelées des familles de Mathelin de Papigny.

GENEALOGIE DES DE MATHELIN





d'après une sanguine de Maurice de Mathelin.

C H A P I T R E V
=====

LA NOUVELLE VOCATION DE CLAIMARAIS,
SITE D'ATTRACTION DES AUBANGEOIS.

La mort de "Mademoiselle Louise" engendre un nouveau destin pour Claimarais.

Corps sans âme, le château reste abandonné durant quelque temps.

C'est la guerre !

Louise de Mathelin de Papigny en avait vécu les premiers épisodes.

Le 17 août 1914 à midi, une patrouille allemande du 2ème Uhlans, forte de deux pelotons, attaque le poste frontière d'Aubange pour la troisième fois, la 14ème compagnie du 164ème régiment d'infanterie l'oblige à se replier sur la ferme de Longeau et sur Arlon.

Le 26 août, nouvelle offensive, le drapeau blanc est alors hissé sur le bastion V de la forteresse de Longwy.

Dès le 27 août, la région est occupée et les troupes y établissent leurs quartiers.

Mademoiselle Louise morte, l'armée s'établit périodiquement au château de Claimarais, y installant parfois son quartier général.

Le Kronprinz s'y arrête au cours de ses inspections sur le front de Verdun et d'Argonne.

Durant cette occupation, les caves du château sont pillées et vidées de leur vin.

Les régisseurs du château, Mr. et Mme Schoder-Schneider continuent cependant d'habiter les dépendances.

Un jeune ménage, celui de Joseph Mathen et de Marie Schoder vient également y habiter.

Le 30 décembre 1916, un garçon naît au jeune foyer.

Ce sera le futur évêque de Namur, Mgr. Robert-Joseph Mathen.

Bientôt, le foyer s'agrandit d'une nombreuse famille.

En 1916, Mr. de Corswarem, veuf de Ida de Mathelin de Papigny, ne pouvant en raison de l'éloignement -il réside à Liège- et de la difficulté des transports, s'occuper activement de l'entretien de Claimarais, vend la propriété à Georges Cahen, négociant à Arlon.

Dès 1917, le nouveau propriétaire met aux enchères tout le mobilier de l'aile du château, occupée jadis par "Mademoiselle Louise".

En 1918, c'est la coupe sombre !

Les gros sapins qui entouraient le château et ceux qui bordaient la route de Virton, depuis l'entrée de la propriété jusqu'à la fontaine sise au carrefour de la route Arlon-Longwy, sont vendus et abattus.

La paix est alors revenue et la contrée se réveille d'une torpeur longue de 4 ans.

1919 voit le morcellement complet de la propriété :

une aile du château et ses dépendances ainsi que des terres d'une superficie de 24 Ha. sont acquises par Mr. et Mme Jean-Pierre Welschen-Lichtfus.

L'autre aile avec 3 Ha. 70 de prés et de terres est achetée par les familles Schoder-Schneider et Mathen-Schoder.

Le lieu-dit "Weyer" est divisé en parcelles où s'élèveront des maisons après la guerre 1914-18.

Claimarais a définitivement perdu son aspect domanial.

C'est là, dans l'ancien château, que va vivre la famille Mathen.

Mgr. Mathen écrivait au sujet de ses souvenirs d'enfance passés avec ses frères et soeurs :

"On ne peut s'empêcher de savourer des souvenirs d'enfance, d'une enfance vécue en un environnement enchanteur et paisible qui, hélas! s'est dégradé au fil des années depuis la mort de la dernière châtelaine : Louise de Mathelin.

Mystère du souterrain qui a toujours hanté nos esprits,
 le mystère de la vieille tour aux effraies, des fossés entrecoupés de passerelles branlantes;
 le bosquet aux charmilles de hêtres nains tellement attractif au printemps avec son tapis d'anémones, de pervenches bleues, blanches et mauves, avec ses morilles fort recherchées au temps de Pâques;
 le nouveau château de style français renaissance, de style très sobre et mesuré, très accrochant avec son fronton et son balcon envahis par une vigne-vierge et une glycine exubérantes;
 le perron où on s'affrontait de fracassantes parties de croquet;

les dépendances du château, la glacière et les inoubliables parties dans la vieille diligence abandonnée, vestige d'un autre temps et que nous appelions "l'omnibus"; l'immense verger avec les multiples essences d'arbres exotiques qui en faisaient l'agrément." (1)

L'été de 1921 connaît une sécheresse assez exceptionnelle.

La campagne est brûlée par le soleil, le lit des rivières privé d'eau se crevasse et les étangs de Claimarais s'assèchent, entraînant la mort de vieilles carpes seigneuriales.

Dans la suite, le cours de la rivière dénommée "Brüll" est détourné, c'est ainsi que les étangs, les cascades et les fossés de Claimarais disparaissent.

1940, c'est à nouveau la guerre !

Claimarais, illustrée jadis par tant d'hommes de guerre, retrouve sa vocation de place-forte et devient le refuge d'un groupe de résistants

Un des promoteurs de cette action secrète est l'abbé Alzinger, à l'époque, curé de Bébange.

Il est assisté par Mr. Joseph Mathen, instituteur d'Aubange, qui prête ses locaux à cette action. Ses filles cuisinent pour les résistants

Claimarais, choisie à cause de sa position isolée, voit dans la clandestinité s'estomper son nom qui se transforme en celui de "Château d'If".

Un groupe de jeunes s'y installe : il est composé d'une dizaine de Luxembourgeois, d'un Russe, d'un Français et est commandé par un jeune Polonais, cadet de la marine, échappé de Dantzig.

Une chambre a été mise à leur disposition.

Invisible de l'extérieur, elle est transformée, afin de donner le change en cas de perquisition, en local scout.

Les abords du château sont étroitement surveillés et l'accès est soigneusement contrôlé.

La moindre alerte provoque une fuite dans le maquis environnant.

L'action clandestine de ce groupe est surtout nocturne.

Il a pour tâche essentielle de contrôler la production des Hauts-Fourneaux et de provoquer quelques sabotages.

(1) R. Jamin : "La Seigneurie de Claimarais" 1972 Avant-propos p. 2 et 3

Mais la vocation première de Claimarais reste l'accueil et nombre de réfugiés y trouvent la porte ouverte sur le chemin de la liberté.

Tous ces clandestins de la guerre sont amenés le soir, à pied ou en charrette.

Ils ont les yeux bandés, afin d'éviter toute fuite en cas de capture.

Le groupe est dissous en 1944, lors de l'arrestation et de la déportation de Mr. l'abbé Alzinger, mieux connu actuellement sous le nom de Josse Alzin.

La paix revenue, Claimarais continue sa métamorphose.

En 1961, Mr. Joseph Mathen vend sa propriété à Mr. J. Coos de Messancy qui entreprend la restauration du château.

Conservant les matériaux d'origine, il réduit cependant la hauteur des fenêtres, abaisse les plafonds et le dote d'un étang supplémentaire.

En 1967, Mr. J.J. Dewez transforme l'ancien château en restaurant et s'efforce de lui redonner un peu de son éclat de jadis.

Dans le respect des vieilles choses, il remet en valeur dans le hall d'entrée, l'escalier qui vit défiler tant de châtelains.

Bien que réduite dans ses proportions, la salle de réception, restaurée dans un style d'époque et avec sa décoration de vieilles poutres ne dépayserait pas les chevaliers d'antan.

En 1968, la Commune d'Aubange achète une aile de l'ancien château de Claimarais et 4 Ha.65 de terrain.

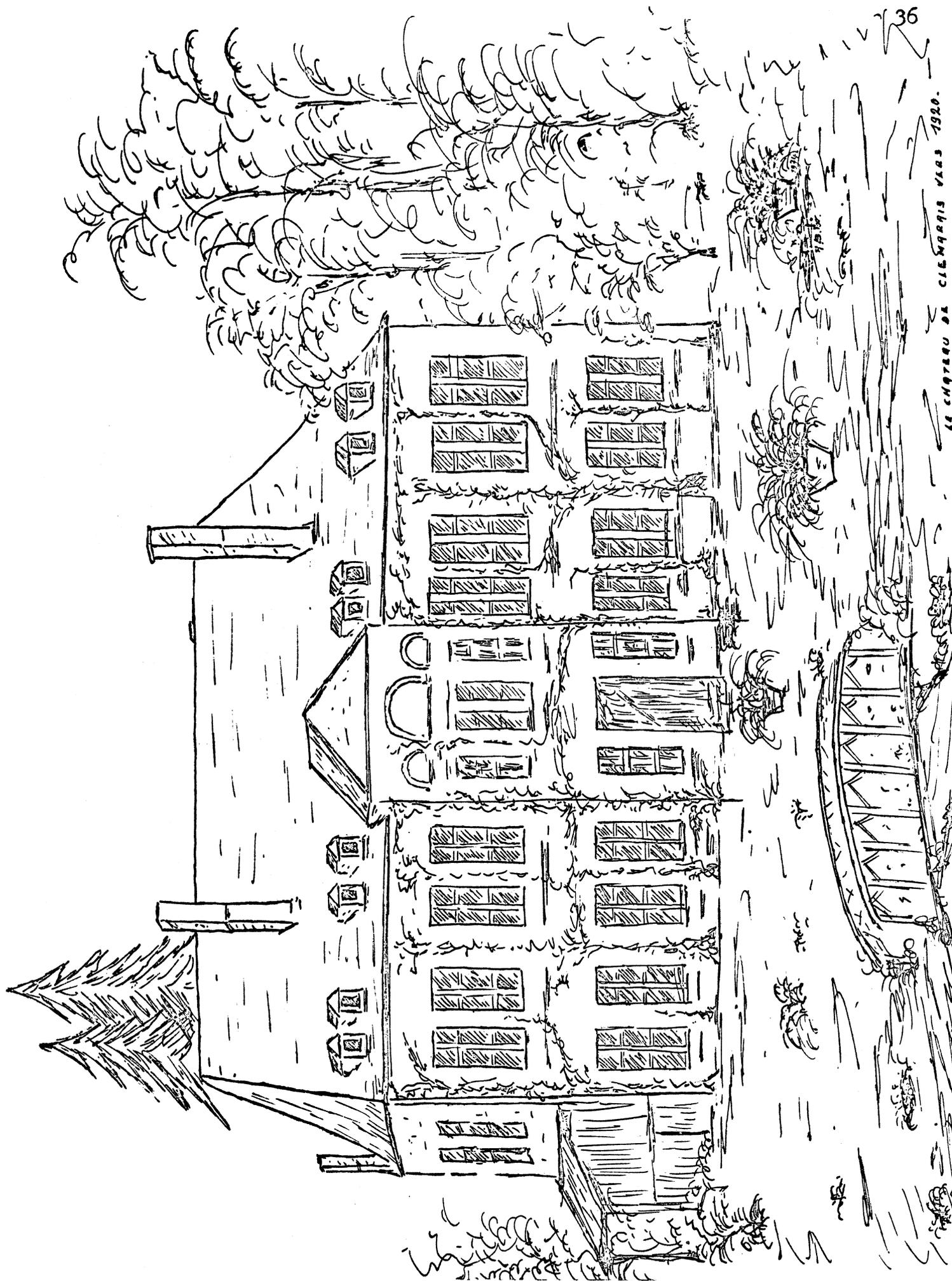
C'est en vue d'y installer un centre récréatif.

On y trouvera une plaine de jeux pour enfants, des terrains de sports, des ateliers éducatifs et un jardin d'agrément : le tout dans un cadre reposant. (1)

Déjà en 1973, le centre culturel, appelé "Renc-art" a ouvert une salle d'expositions et de rencontres artistiques.

Des jeunes d'Aubange animent ce haut lieu chargé d'histoire.

(1) En collaboration : "Pour mieux connaître Aubange", guide illustré de la vie aubangeoise, Aubange, 1971



ANNEXE 1.

=====

DENOMBREMENT DE 1573Élevé des biens de Jean de Mercy, seigneur de Claimarais. (1)

Jean de Mercy, seigneur de "Clermarais", conseiller de Sa Majesté le Roy Catholique en son Conseil provincial de Luxembourg, reconnaît tenir en fief, foi et hommage du Souverain Seigneur, Monseigneur le Duc de Calabre, Lorraine, Bar, Gueldre... toutes les pièces de fief ci-après déclarées, mouvantes du Duché de Bar à cause de son château, sis en la châtellenie de Longwy :

- A. - la maison forte de "Clermarais" avec les édifices, basse-cour, fossé, demeurette dépendante.
 - 1. les terres arables,
 2. prés,
 3. bois,
 4. rentes, revenus et autres droits ci-après spécifiés.

1. Tout d'abord les terres et héritages, dépendant de la maison de Claimarais

- .de même celles de la saison de la Cornée jouxtant la maison de Claimarais : 12 jours de terre
- .de même, le jardin de la maison de Claimarais
- .une pièce de terre, de 3 jours, jouxtant la Cornée que tient encore le seigneur de Noedelange
- .une pièce de terre de 7 jours et demi
- .la courtière près de ma dite maison, de 2 jours, en partie en haies de buisson au travers de laquelle va un chemin allant d'Obange à Aix
- .1/2 jour au dit chemin longeant la terre de l'Hos d'une part et le Sieur de Noedelange de l'autre
- .en la saison de "la Foss", la dite fosse contenant environ 7 jours
- .un champ appelé "les 5 pièces", de 5 jours
- .le champ entre ma dite maison de Clermarais et le village d'Obange, de 6 jours
- .une pièce de terre, sise au lieu-dit "le Vasel Rouge" de 8 jours
- .en la saison dite "les Autelz" : une pièce de 8 jours voisinant le Vasel de la Maison et le sieur de Noedelange
- .en la même saison : 2 jours, voisinant le sieur de Noedelange d'une part, le vieil Henry d'Obange de l'autre
- .au lieu-dit, le "Vasel de Hart", une pièce de terre de 7 jours, voisinant le Sieur de Noedelange d'une part, Michel Pagecourt, Eriec le Bouve, Peter d'Obange d'autre part

(1) Archives de François de Mathelin de Papigny, Fonds privé, Bruxelles.

- .en la courtière au bout du pré du Grand Pré, une pièce de 2 jours et demi, voisinant Peter d'Aix d'une part et les prés de l'autre
- .au Vasel d'Aix, une autre pièce de 3 jours entre le Sieur de Noedelange et Claus Blance
- .un jour entre le Sieur de Noedelange et le Seigneur d'Autel
- .une pièce de terre aboutissant au dit Vasel d'Aix, de 3 jours

2. Prés dépendant de ma maison de Clermarais :

- .un grand pré de 15 fauchées, appelé vulgairement "les abbanies" du dit Clermarais, assis au-dessus de la dite maison.
Dans ce pré, nul ne peut aller vainement pâturer pendant qu'il est mis à ban jusqu'à la Saint-Martin d'hiver, sous peine d'amende.
On peut pâturer depuis la Saint-Martin jusqu'à ce qu'il soit de nouveau mis à ban.
Ceux du village d'Obange peuvent y aller comme bon voisin et non autrement.
- .un pré, entre le dit "Grand Pré" et la maison, de 4 fauchées.
Ce pré, appelé "Le Pâturaulx" de la maison, ne peut être pâturé que par ceux de ma dite maison, sous peine d'amende.
- .un pré au-devant de la maison, de 6 fauchées : nul ne peut y pâturer, étant mis à ban jusqu'après la Saint-Pierre d'août, sous peine d'amende.
Dès que ce jour est passé, les habitants d'Aubange peuvent y aller comme ci-dessus.
- .un pré au-dessous du village d'Obange, de 4 fauchées.
- .un pré auprès du bois d'Obange, appelé "le jeune bois", de 4 fauchées tant en prés qu'en haies.
- .un pré entre le ruisseau d'Obange et les champs de derrière le bois appelé "Frihault", de 7 fauchées.
- .un petit pré, appelé "vert bois", d'une fauchée.
- .un pré, voisinant les prés d'Aix, de 2 fauchées.
- .un pré, "Triche" auprès du dit pré, de 3 jours.

3. Bois dépendant de la dite maison de Clermarais :

- .un bois, appelé "Wattelz" sis entre les bois d'Obange, de 17 arpents,
- .un bois, appelé le "Fresne" au ban de Piedmont, de 17 arpents,
- .le bois, appelé "Lemereches", de 7 arpents, longeant le bois de haute futaie des hommes de Piedmont, appelé "Galloys", entre les prés de Piedmont d'une part et le Herr Trousse, d'Aix, d'autre part.
- .un bois, appelé le "Bois de Clermarais", longeant les bois de Willancourt, de 7 arpents.

4. Au village d'Obange : je tiens en fief de mon Souverain Seigneur, les pièces ci-après déclarées :

- .une maison, sise en foittirée proche du village d'Obange, avec ce qu'elle contient d'essuaires au-dessus de la fontaine du dit lieu,

- une chafine de 2 petits meix, longeant la maison du Sieur de Tiercelet au-dessus et le chemin de Longwy en-dessous
- (un poulailler) sur un petit jardin
- un autre poulailler sur la grange de feu Poupaulx.

B. Je tiens encore en fief de mon dit Seigneur Duc :

- un sizième de la totalité de la seigneurie foncière de Baranzy, sans aucune réserve soit en bourgeoisie, menue dîme ou autrement,
- Moi et mes comparsonniers avons au dit lieu, un gagange de 3 saisons, 9 jours de terre, 9 fauchées de prés dont le 6ème m'appartient.
- La terre de la seigneurie de Cutry dans laquelle il y avait une maison-forte à peu près ruinée et des chaumières, pour la moitié avec les aisances, jardins, ménages.
- Un quart de la haute, moyenne et basse justice en hommes, femmes, confiscations, attrahières, biens vacants en ce lieu avec mes comparsonniers : les sieurs de Mercy.
La moitié nous appartient contre notre dit Souverain Seigneur qui a l'autre moitié.

Nous doivent chacun de nos bourgeois : 5 :

3 gros d'argent, 3 poules, une quarte de froment par an, en quoi, j'ai le quart.

Les 3 gros se paient à 2 termes : Saint Jean-Baptiste et Noël.

Les poules se paient à 3 termes : une à Pâques, une à Noël, l'autre à la Saint-Remy.

De même, pour les quartes de froment.

Les dits bourgeois doivent pour le terrage de toutes les terres qu'ils font labourer : un demi....

C. Au village d'Aix, je tiens encore en fief de mon dit Seigneur Duc :

les chapons et deniers ci-après déclarés :

- par Hans Yanne : un chapon par an assigné sur un pré, appelé "Les Peschiers"
- par Neu Claus : 2 chapons sur une place devant la maison;
- par Neu Claus, avec ses frères et soeurs : 2 chapons sur le même pré "les Peschiers"
- par les héritiers Cheiffers sur une place devant sa maison : 1 chapon.
- par Jean Lemaréchal : 1 chapon et un gros de cuivre, sur un jardin, appelé "Herres garten".
- par Dommange Gendre et Jean de Trebus : 3 chapons sur un pré "Neu Wies"
- par Jean de Trebus et Cordier : 1 chapon sur le pré "aux Peschiers"
- par le fils du maire Dommange d'Aix : 2 chapons sur les "Peschiers"
- par Blanche Michel : 1 chapon sur le jardin, derrière la maison
- sur les 12 chapons d'Aix qui se paient au Mont-Saint-Martin, je prends 1 chapon.

D. A Battincourt,

- sur la confrérie du Saint-Esprit : 4 chapons.
- de même, les héritiers de Rich. Cles me doivent 2 gros de rentes sur la grange auprès de la maison de Michel, derrière le four.

E. A Piedmont,

- Neu Claus et Jean Janus : 1 chapon sur un meix derrière leur maison.
- De même, la communauté de Piedmont et Glabay me doivent chaque année : 2 francs pour un Triesche, leur laissé jusqu'à ma bonne volonté, pour un petit bois, appelé "Harnux", dépendant de Clermarais.

F. A Halanzy,

- me sont dus : 4 chapons, 4 poules, 2 gros d'argent.

G. A Soxey, près de Longwy

- m'appartient le quart d'un gagnage consistant en maison, grange, étable, meix, jardins, chaumières, prés, terres, bois.

Toutes ces rentes, revenus, droitures ci-dessus déclarés, avec la création des forestiers qui gardent mes vamigues, prés et terres, bour desquels les menues amendes, tout m'appartient.

Je promets de faire les devoirs et services que je suis tenu de faire à mon Seigneur-Duc.

En témoignage de vérité, j'ai signé ce présent dénombrement de ma propre main et scellé de mon sceau, armorié avec mes armes.

Pour plus ample vérification, j'ai requis le seigneur de Custine, seigneur de Tilly, baron de Cons de vouloir signer et sceller ce dénombrement de son seing manuel et son scel armorié de ses armes,

le 1er février 1573,
J. de Mercy et
M. de Custine.

ANNEXE 2

=====

RELEVÉ DES BIENS DE MATHELIN-D'HUART HIPPOLYTE,
PROPRIÉTAIRE A CLAIMARAIS,

POUR LA VEUVE ET LES ENFANTS - 1882.

1882 : article 85 de la Matrice Cadastreale d'Aubange. (1)

1.	Langmeis	A 1365	labour		96a. 90ca
2.	Grond	A 1418	"	01Ha.	45a.
3.	Michelberg	A 1478	"		15a. 90ca
4.	Bei grosbies	A 1530	"	02Ha.	39a. 30ca
5.	Grosbies	A 1532	pré	05Ha.	29a. 20ca
6.	"	1534	chemin		02a. 50ca
			comme labour		
7.	"	A 1535	labour	01Ha.	01a. 90ca
8.	"	1538	"		28a. 60ca
9.	"	1541	"	02Ha.	23a. 70ca.
10.	Scheuerberg	1548	"	1Ha.	13a. 80ca.
11.	Breckendahl	1578	"		55a. 80ca.
12.	"	1580	"		30a. 20ca.
13.	"	1580 bis	maison en construction		50ca.
14.	Weyer	1588	labour		36a. 60ca.
15.	"	1589	pré	3Ha.	58a.
16.	"	1590	labour		13a. 10ca.
17.	"	1592	jardin		14a. 70ca.
18.	Claimarais	1593	verger		79a. 20ca.
19.	"	1594	"		03a.
20.	"	1595	"		32a.
21.	"	1596	"		33a. 70ca.
22.	"	1597	pré	1Ha.	85a. 90ca.
23.	"	1598	labour		26a. 40ca.
24.	"	1599	maison en cours de construction		27a. 80ca.
25.	"	1600	jardin		24a. 30ca.
26.	"	A 1601			25a. 60ca.
27.	"	A 1602	bosquet d'agrément		63a. 80ca.
28.	"	A 1603	labour		22a. 50ca.
29.	"	A 1604	chemin		45a. 90ca.
30.	"	A 1606	c/ labour réservoir		13a. 60ca.
31.	Au-dessus de Claimarais	A 1610	c/ jardin labour		19a. 90ca.
32.	"	A 1620	labour	2Ha.	62a. 10ca.
33.	"	A 1629			35a.
34.	Hoëhl	A 1632		1Ha.	24a. 50ca.
35.	Nasfeld	A 1709			49a.

(1) Communiqué par Mr. A. Kensière, Receveur de l'Enregistrement et Domaines, en 1973.

	36.	Freytelsknöptgen	B 1950		06a.	10ca.
	37.	Kim	A 461	labour	19a.	10ca.
	38.	santé				
	39.	"	A 1292		39a.	
	40.	"	A 1626		09a.	60ca.
	41.	"	A 1636		23a.	50ca.
	42.	"	A 1541a		2Ha.	74a. 80ca.
	43.	Frauenbusch	A 1926	bois	6Ha.	03a. 70ca.
devenu	44.	Claimarais	A 1599	maison et place		27a. 80ca.
	45.	"	A 1599a	"		27a. 80ca.
	46.	Au-dessus de Claimarais	A 1620a	terre lab.	02Ha.	76a. 10ca.
	47.	Hoehl	A 1682a	"	01Ha.	12a. 50ca.
	48.	"	A 1661	"		59a. 50ca.
	49.	"	A 1668	"	01Ha.	46a. 20ca.
	50.	Kleienweg	A 1404c	"	03Ha.	62a. 60ca.
	51.	Au-dessus de Claimarais	A 1626a	"		52a. 90ca.
	52.	Hoël	1661	"		62a. 60ca.
	53.	Langmeis	A 1365a	"	01Ha.	11a. 30ca.
	54.	Claimarais	1593g	pré		71a. 90ca.
	55.	"	1593b	"		05a. 30ca.
	56.	"	1595a	"		31a. 60ca.
	57.	"	1599b	maison et place		30a. 20ca.
	58.	"	1580 bis	maison		50ca.
	59.	"	1599b	maison et place		30a. 20ca.
	60.	Bredlech	2013	terre		48a. 70ca.
	61.	Kleinenweg	1404c	"	3Ha.	75a. 40ca.
	62.	Rodenbour	646	pré		70a. 50ca.
	63.	Welterbaum	875	"	2Ha.	14a. 20ca.
	64.	Reckendahl	1582	terre		05a. 10ca.
	65.	Bronch	2219	pré		40a. 50ca.
	66.	Meisz	2328	"		56a. 20ca.
	67.	Rodenbour	2378	"	2Ha.	18a. 50ca.
	68.	Lang Meisz	1354	terre		51a. 10ca.
	69.	Steck	1941	terre		41a. 10ca.
	70.	Beim Groswier	1530a	"	4Ha.	01a. 40ca.
	71.	Langs Groswier	1596a	"	2Ha.	30a. 70ca.
	72.	Brull	1537a	"		50a. 80ca.
	73.	Scheuerberg	1549a	"	2Ha.	49a.
	74.	Au-dessus de Claimarais	1623a	"		67a. 90ca.
	75.	Griesendahl	1302	"	1Ha.	13a.
	76.	Grond	1416	"		28a. 40ca.
	77.	Aubange	388a	maison		04a. 26ca.
	78.	Grond	1412	terre	1Ha.	58a. 60ca.
	79.	Michelberg	1528a	"	1Ha.	23a. 60ca.
	80.	Brüll	1539a	"	3Ha.	61a. 40ca.
	81.	Aubange	348f	écurie		50ca.
	82.	Grond	A 1417	terre		18a. 70ca.
	83.	Beigroswier	A 1524	"		36a. 90ca.
	84.	Groswier	A 1532a	pré	05Ha.	26a. 10ca.
	85.	Freytelsknöptgen	B 1950b	terre		50ca.

86. Bei gros wies	A 1529a	terre	04Ha.	11a.	60ca.
87. Claimarais	A 1595b	verger		32a.	50ca.
88. "	A 1599c	maison		34a.	60ca.
89. Weyer	A 1588a	bosquet d'agrément		3a.	70ca.
90. "	A 1589a	pré	3Ha.	94a.	60ca.
91. "	A 1592a	jardin		14a.	70ca.
92. Claimarais	A 1604a	chemin terre		47a.	20ca.
93. Hoëhl	A 1632b	jardin		21a.	30ca.
94. "	A 1632c	terre		93a.	70ca.
95. Bei Gros wies	A 1525b	"		23a.	70ca.
96. Aubange	A 348f	chapelle N. D.			50ca.
97. Claimarais	1599d	maison		27a.	50ca.
98. "	1599e	"		07a.	10ca.

BLASON DE MGR. ROBERT-JOSEPH MATHEN



« Mon blason est aux couleurs bleu et blanc de la Province de Luxembourg et aux couleurs jaune et noir de la Province de Namur.

Au milieu, figure la représentation de la double croix qui se trouve sur le dôme de la cathédrale de Namur. Cette croix, c'est aussi, pour moi, la croix de Lorraine, mon pays d'origine.

A gauche du blason figure un quartier de lune. Pour deux raisons : la première est que Arlon se serait appelé à l'origine et selon une étymologie fort contestée, « ara lunae » (autel de la lune) ; la seconde, c'est que la représentation de Notre-Dame d'Arlon la montre posant les pieds sur un quartier de lune. »

R.-J. MATHEN.

Monseigneur Robert-Joseph Mathen, est né à Clémarais le 30 décembre 1916. Il a été baptisé en l'église N.D. du Rosaire à Aubange, le 3 janvier 1917.

Ordonné prêtre à Namur, le 25 août 1940, il a reçu l'ordination épiscopale à la Cathédrale de Namur le 3 mai 1974.

ANNEXE 3

=====

PLANS

1. Plan général de l'ensemble 1422-1969.
2. Plan de la construction primitive 1422-1779.
3. Plan des secondes constructions 1779-1839.
4. Plan des dernières constructions 1839-1969.
5. Levé très précis vers 1778, d'un auteur inconnu.

Première construction 1422-1779.

1. Maison forte de plaine, primitive (surface Est étagée 1418).
2. Idem plan inférieur - vestiges muraille Nord.
3. Quatre tourelles de défense aux angles.
5. Tour carrée de défense à l'entrée (tour aux effraies) subsiste.
6. Idem, démolie.
7. Chemin d'entrée.
8. Etang à l'Ouest de la Maison forte, peu profond.
9. Ruisselet "l'Oder" - source : Brull actuel.
10. Petit plan d'eau "aux nénuphars".
11. Ecuries, étables et logements des serviteurs à l'étage.

Deuxième construction 1779-1839.

12. Château : bâtisse aujourd'hui disparue.
13. Fours à pain, cave à vin, remise calèches, etc... (1829).
14. Etable vaches, moutons, porcs.
15. Bergerie, écuries et remises probable ?
16. Petit étang aux carpes.
17. Bief d'amont (1839).
18. Cascades (1839).
19. Bief d'aval (1839).
20. Vergar.
21. Jardin Nord -vers 1778.
22. Jardin Est.
23. Jardin Sud.
24. Jardin d'agrément et charmille.
25. Petit pont.

Troisième construction 1839-1969.

26. Château : actuel hôtel-restaurant, sis au n° 30, rue de Clémaraïs.
27. Chemin d'entrée.
28. Chemin extérieur Est.
29. Cour intérieure.

Divers.

30. Ruisseau de 1418 à 1779.
31. Ruisseau de 1779 à 1839.

N.B. 12 et 15. Ces bâtiments ne subsistent plus après 1839.

4. Passage d'entrée muré voir p. 46



CLAIMARAIS.

Plan général de l' Ensemble,
de I422 à I969.

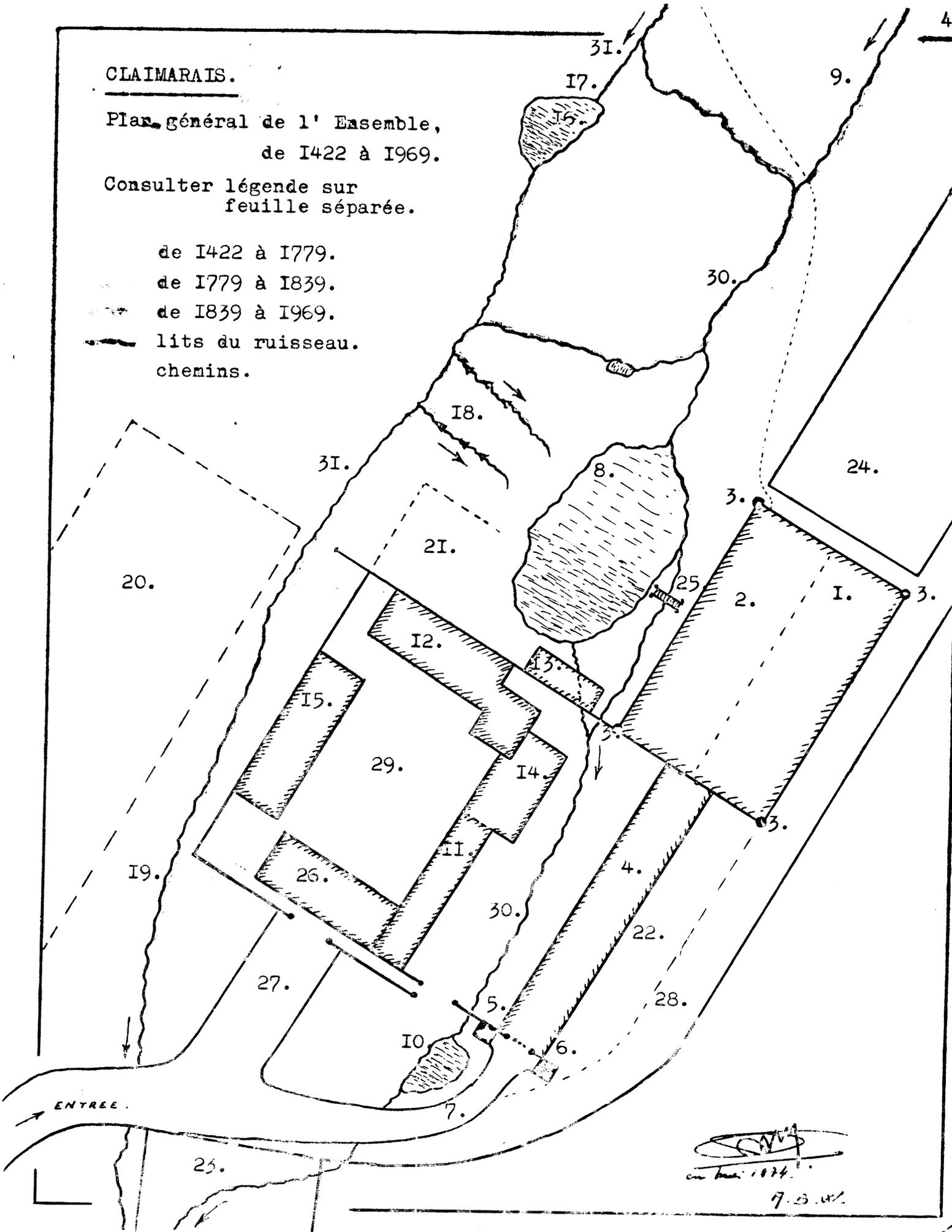
Consulter légende sur
feuille séparée.

de I422 à I779.

de I779 à I839.

de I839 à I969.

lits du ruisseau.
chemins.

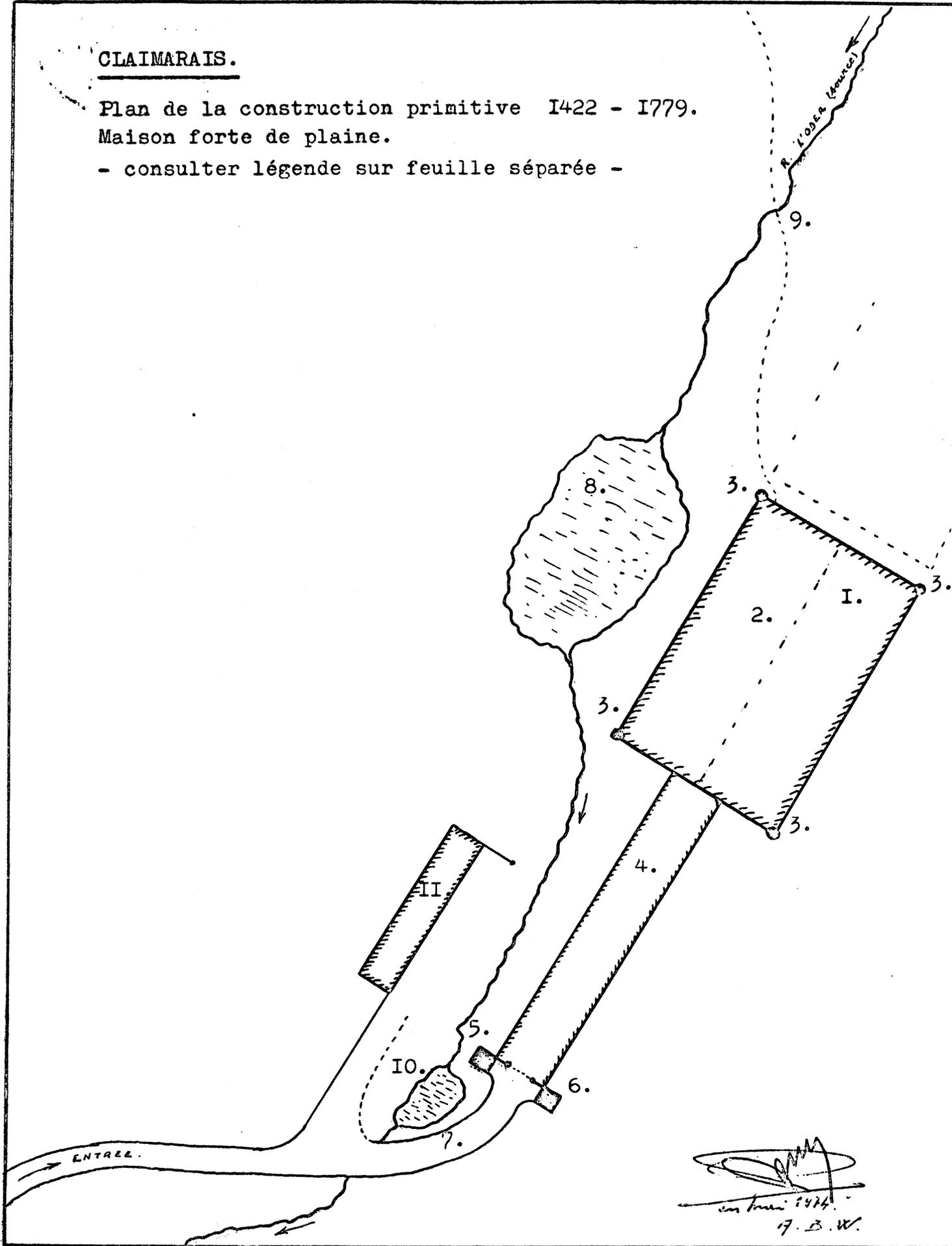


CLAIMARAIS.

Plan de la construction primitive 1422 - 1779.

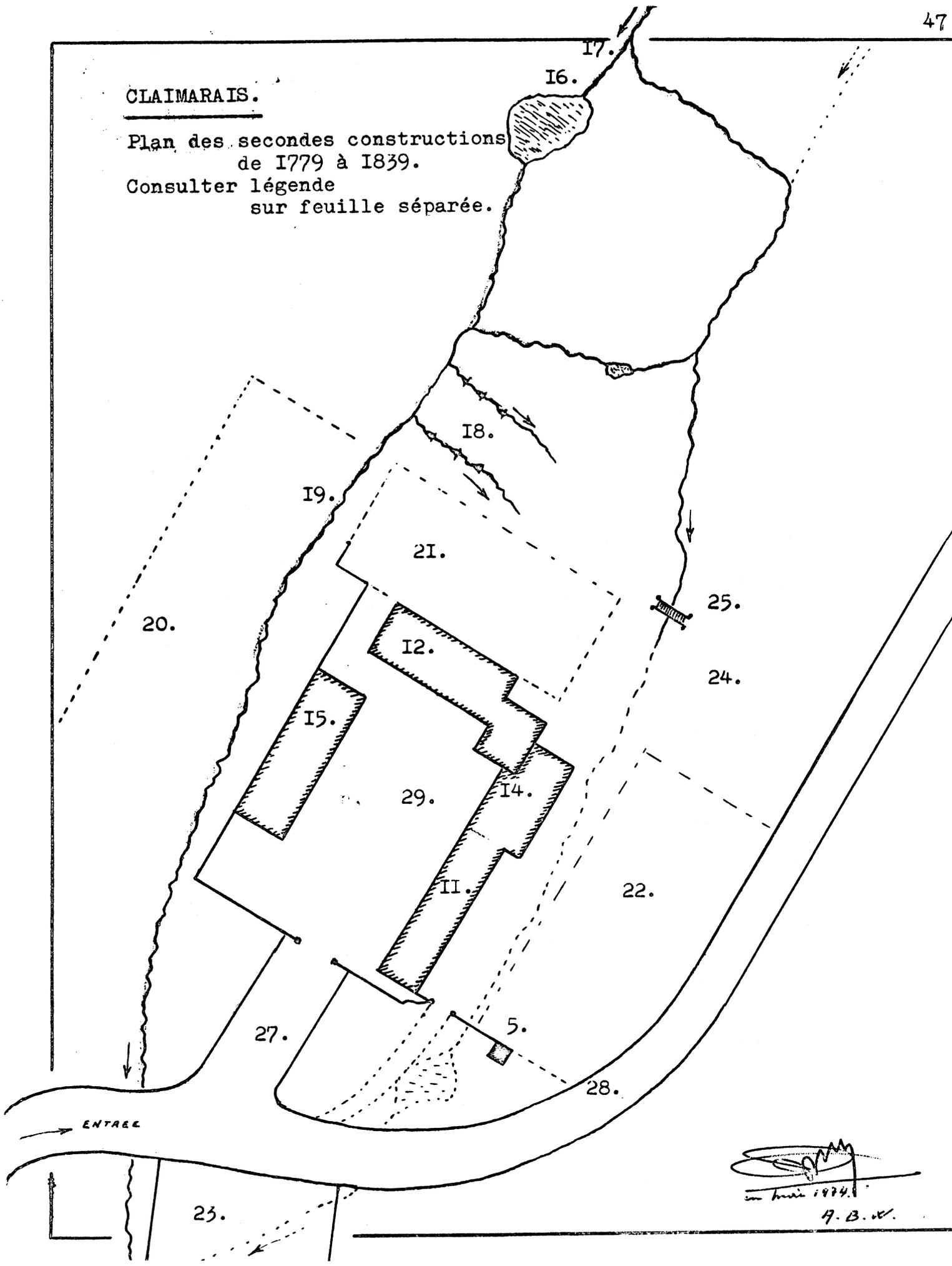
Maison forte de plaine.

- consulter légende sur feuille séparée -



CLAIMARAIS.

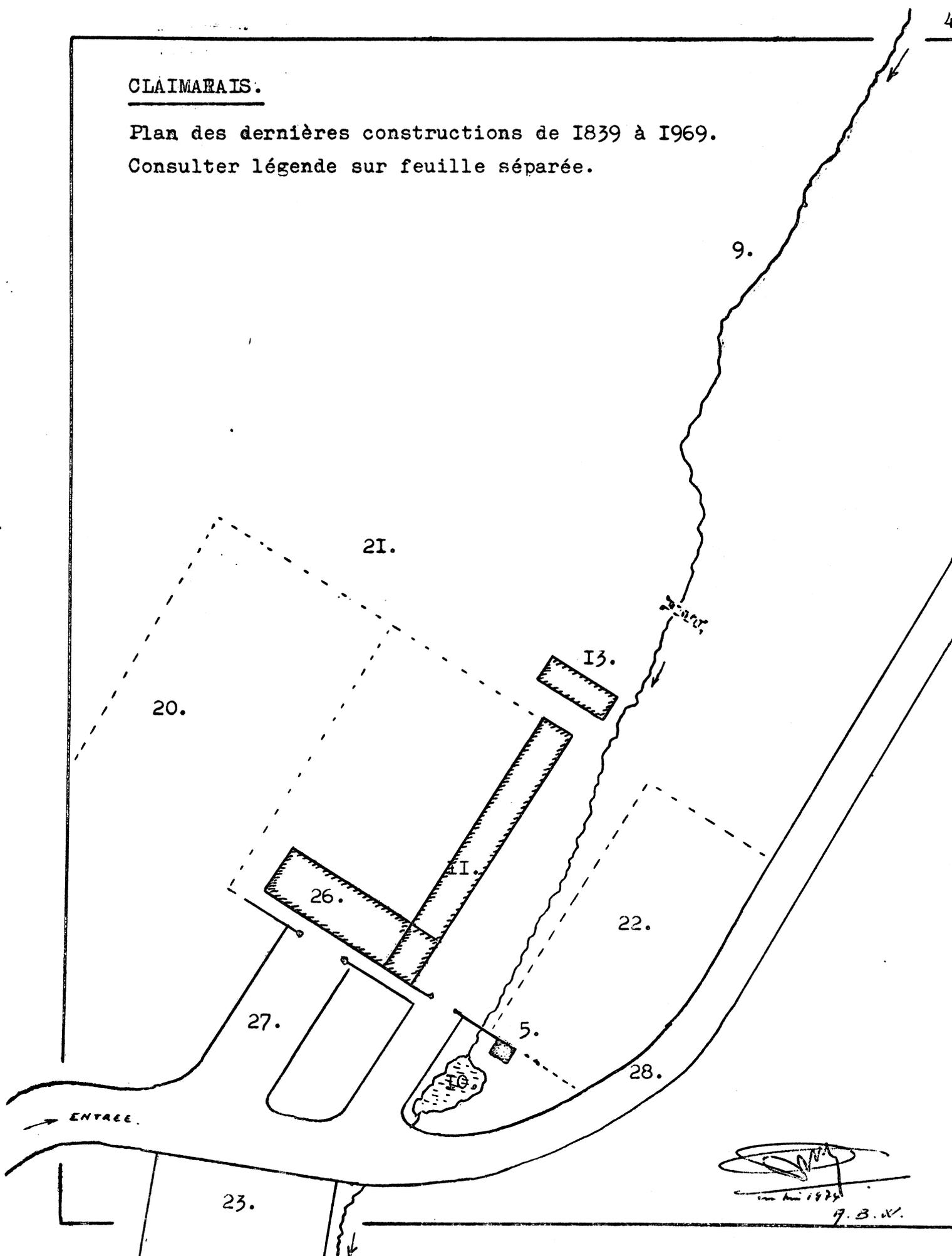
Plan des secondes constructions
de 1779 à 1839.
Consulter légende
sur feuille séparée.

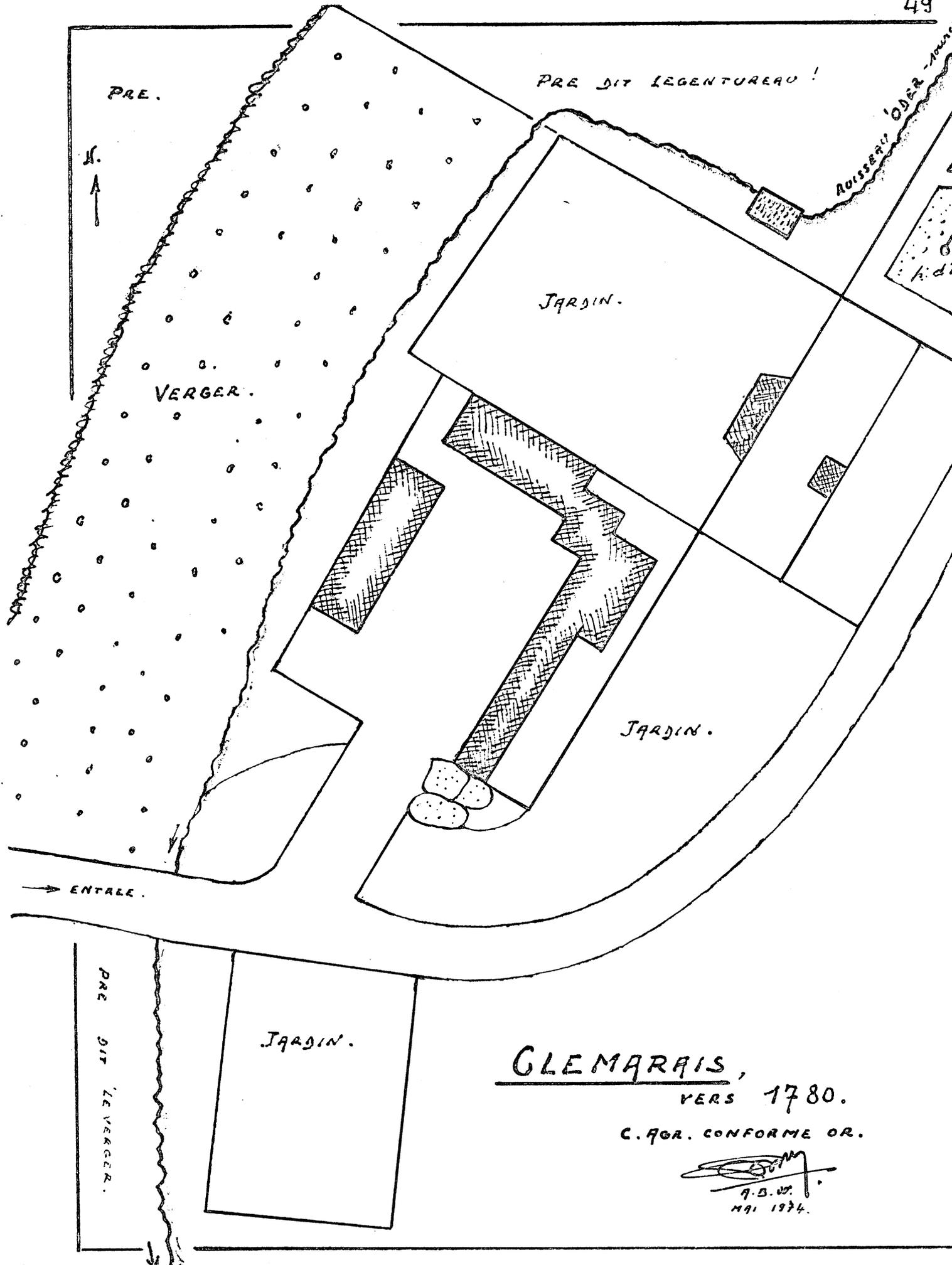


[Signature]
en mai 1874.
A. B. W.

CLAIMARAIS.

Plan des dernières constructions de 1839 à 1969.
Consulter légende sur feuille séparée.





GLEMARRAIS,
VERS 1780.

C. 962. CONFORME OR.

[Signature]
7.5.1934.
191 1934.

B I B L I O G R A P H I E

=====

1. Sources

- Archives de l'Etat à Arlon (A.E.A.) : manuscrits de l'abbé Jean Mussey - Registres paroissiaux d'Aubange
- Archives départementales Meurthe et Moselle (M.M.), Metz
- Archives de l'Etat à Luxembourg. Fonds Van Verwecke (F.V.W.)
- N. Becquort et J. Colnat "Inventaire sommaire de la série H". (Arch. Dép. Meuse Nancy 1958)
- Archives départementales - Nancy
- P. Goffinet : "Cartulaire d'Orval" Bruxelles 1879
- Manuscrits Pierret. T. I (archives privées)
- Ed. Sauer : "Inventaire des aveux et dénombrements déposés aux archives départementales", Metz 1894
- "Publications de la section historique de l'Institut grand-ducal à Luxembourg" (P.S.H.) : archives d'Ansembourg, de Betzdorf et Schutthourg, de Clervaux, de la famille de Reinach
- C. Wampach : "Urkunden - und Quellenbuch (U.Q.) zur Geschichte der alt luxemburgischen Territorien bis zum Burgundischen Zeit" Luxembourg 1935 - 1949

2. Travaux

- Francine Cajot : "La famille d'Autel aux 14 et 15ème siècles" Louvain 1967
- C... "Essai sur l'histoire de Longwy" Longwy 1829
- Collin Hubert, "L'ancien château de Longwy" dans "Les amis du vieux Longwy" Longwy 1964
- L. Gourdet, "Inventaire des blasons de la province de Luxembourg" Gembloux 1960
- Geneviève d'Haucourt, "La vie au Moyen-Age" dans coll. "Que sais-je ?" Paris 1961
- J. Ch. Kohn, "Histoire des seigneurs de la Grange" 1899

- A. Neyen, "Biographies luxembourgeoises" Luxembourg 1878
- R. Pagny : "La famille de Mercy" dans "Les Amis du vieux Longwy" 1958-1961
- Staudt et Reuter : "Die kirchlichen Kunstdenkmaler des Dekanates Esch" dans "'t Hémecht" Luxembourg 1957
- Em. Tandel, "Les communes luxembourgeoises" Arlon 1889 - 1894
(Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg)
tomes XXI à XXVIII

- - - - -

Archives principalement consultées pour cette 2ème édition sur Claimarais :

- Archives de la région de Lorraine et du département de la Moselle,
Hôtel de la préfecture, 57 Metz
- Archives privées de la famille de Mathelin de Papigny - Bruxelles.
- Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg (A.I.A.L.),
Arlon depuis 1848
- "Le Pays Haut" et "Les Amis du Vieux Longwy" Bibliothèque municipale
Centre Robert Schuman, Longwy-Haut
- M. Muller : "Histoire d'Athus (1098-1878)" - 1974

Note de l'éditeur.

Un merci tout spécial à Madame Josiane Lambert-Fraselle, d'Aubange, dactylographe, qui, par la présentation d'un texte clair et aéré, a permis une lecture facile et agréable du texte.

Un merci cordial à Monsieur Léon Delchavée, d'Aubange qui a bien voulu relire ce texte et le corriger.

8 mai 1974.

TABLE DES MATIERES
=====

Avant-propos	p. 3
<u>Chapitre I</u> : Les origines	p. 5
A. Le nom et le lieu	p. 5
B. La seigneurie	p. 5
C. Le château	p. 6
<u>Chapitre II</u> : La lignée des de Mercy	p. 8
A. Claimarais et les de Mercy	p. 8
B. Les de Brandenbourg	p. 9
C. Les de Lutzelbourg	p. 10
D. Par les d'Argenteau, retour aux de Mercy	p. 10
<u>Chapitre III</u> : Le nouveau destin de Claimarais : les (de) Papigny	p. 16
<u>Chapitre IV</u> : Au nouveau château : les de Mathelin de Papigny	p. 23
<u>Chapitre V</u> : La nouvelle vocation de Claimarais, site d'attraction des Aubangeois	p. 32
<u>Annexe 1</u> : dénombrement de 1573	p. 37
<u>Annexe 2</u> : relevé des biens de Mathelin-d'Huart Hippolyte, propriétaire à Claimarais, pour la veuve et les enfants - 1882	p. 41
<u>Annexe 3</u> : plans	p. 44
<u>Bibliographie</u>	p. 50
- Sources	p. 50
- Travaux	p. 50
- Archives principalement consultées	p. 51
Table des matières	p. 52

